

LAND ^{un} Sproch

N°235
OCTOBRE
2025
5 euros

LES CAHIERS DU BILINGUISME



2025 • rentrée Erste Klasse

Vers la suppression de l'option Langue et Culture régionales

DOSSIER

**Fédération Alsace Bilingue /
Verband Zweisprachiges Elsass**

**Luxemburgs Mehrsprachigkeit
zwischen Ideal und Realität**

Leçon corse

Avant de disparaître, le précédent Gouvernement avait rédigé un projet de loi constitutionnelle reconnaissant à la Corse le caractère de « communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à sa terre ».

Cette définition peut s'appliquer à de nombreuses régions françaises ou européennes. On peut même affirmer qu'elle correspond, dans l'esprit sinon dans la lettre, à la définition européenne de région, telle qu'elle émane par exemple de la Charte européenne de l'Autonomie régionale. Par conséquent, loin de rejeter ces termes comme empreints de « communautarisme », ainsi que l'a proposé le Conseil d'État, serait-il opportun de les appliquer à toutes les parties du territoire français qui s'y reconnaissent. De nombreux territoires de la France se définiraient volontiers comme



« communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à sa terre », sans qu'il y ait en cela aucune trahison par rapport à la Nation, aucun « enfermement identitaire », aucun esprit séparatiste. Le problème aujourd'hui, ce n'est pas d'avoir une identité régionale au sens de la formulation évoquée, mais bien au contraire, de ne pas en avoir et de se trouver obligé d'en inventer une artificiellement, comme c'est le cas pour certaines des régions XXL fabriquées par la réforme régionale de 2015. On peut donc se demander pourquoi le projet de loi constitutionnelle susmentionné n'ouvre pas les mêmes perspectives pour d'autres territoires et instaure ainsi une différence de traitement injustifiée.

Ce projet parle de prendre en compte « les intérêts propres » de la Corse. On peut considérer que c'est un principe constitutionnel non écrit que la République prenne en compte les intérêts propres de chaque partie de son territoire. Qui voudrait défendre une conception inverse du principe constitutionnel de fraternité ? Or, plusieurs territoires de la France sont caractérisés par des « intérêts propres » résultant du fait qu'ils correspondent à une « communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à sa terre ». Il est heureux que le projet de loi constitutionnelle nous aide à en prendre conscience. Aussi en Alsace ! ▶

JEAN-MARIE WOEHRLING

SOMMAIRE

Actualités

- Éditorial et sommaire **p. 2**
- Une illustration du processus d'érosion de l'enseignement de la langue et de la culture **p. 3-4**
- Strasculture 2025 : quel bilan ? **p. 5**
Willkumma im Dorf : un week-end dédié à la langue et culture régionales à Mulhouse **p. 5**

Dossier p. 6-23

- La FAB et ses membres. Un engagement à mieux connaître.
Verband zweisprachiges Elsass: ein Aufruf zur Einheit **p. 6**
- La Fédération Alsace bilingue
Der Verband zweisprachiges Elsass **p. 7-9**
- La planète ABCM *Zweisprachigkeit* **p. 10-13**
- ALEMANIAC. L'alémanique, la langue locale qui rayonne à l'international **p. 14**
- APEPA : Pour une école juste et équitable **p. 15**
- Club Perspectives Alsaciennes :
Un cercle de réflexion et de propositions **p. 16**
- Culture et Bilinguisme / *René Schickele Gesellschaft*
Une instance d'information et de sensibilisation **p. 17**
- Eltern Alsace : pour l'apprentissage de l'allemand/alsacien **p. 18-19** 
- Initiative citoyenne alsacienne
Un club de réflexion et un lieu de propositions **p. 19-21**
- *Heimetsproch ùn Tràdition* : « Notre unique voie de salut se trouve dans la réalisation de projets concrets » **p. 21-22**
- *Unsri Gschicht* : Histoire de l'Alsace. Rétablir la vérité **p. 23**

Varias

- Enseignement de la langue régionale en Alsace : 1985-2025, quarante années de fuite en avant ? **p. 24-25**
- Nouvelles parutions **p. 26**
- *Luxemburgs dysfunktionale Mehrsprachigkeit*
Zwischen Ideal und Realität **p. 27-29**
- Parler en alsacien. Parler en tibétain **p. 30-31**
- Droit de réponse **p. 31**
- *D' Zitt isch do !* **p. 32**

Les Cahiers du bilinguisme

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 36 48 30

email : elsassbi@gmail.com

www.culture-bilinguisme.eu

www.centre-culturel-alsacien.alsace

facebook : Centre culturel alsacien

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle

<http://alsace2cultures.canalblog.com/> - Instagram : @cubi_schick

Revue trimestrielle éditée par l'association

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft

Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling

Réalisation et coordination de ce numéro : Marie Klinger

Ont participé à ce numéro : Pascale Erhart, Christian Mary, Éric Mutschler, Rémy Morgenthaler, Philippe Mouraux Klein, Karin Sarbacher, Évelyne Troxler, Jean-Marie Woehrling

Maquette - Mise en page : D. Lutz

N° commission paritaire : 0126 G 79901 • ISSN 0045 - 3773

Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Impression : **Print Europe** Mundolsheim - Dépôt légal : **OCTOBRE 2025**

Tous droits de reproduction réservés

LAND
Sproch

Une illustration du processus d'érosion de l'enseignement de la langue et culture

Par circulaire datée de 1985, le recteur Deyon créait une option LCR (langue et culture régionales) qui pouvait être dispensée tant en langue française qu'en langue allemande, standard ou dialectale. Le recteur répondait en cela à une forte demande du mouvement culturel alsacien. Il avait compris et reconnu l'importance d'un enseignement de l'histoire et de la culture d'Alsace à la population scolaire alsacienne.

Jusqu'en 2020, cette option avait rencontré un bon succès. Lors de son évolution maximale, quelque 6 000 élèves de collèges et de lycées suivaient l'option LCR et quelque 1 200 la présentaient au baccalauréat. Une épreuve orale terminale apportait des points bonus au bac (comme le latin et le grec). Aujourd'hui, cette option est en voie de disparition. Pourquoi ?

Principalement à cause des mesures prises en 2020 dans le cadre de la réforme du bac qui a fait fondre les effectifs. Aujourd'hui s'y ajoute la cessation des financements.

Après 2020, on a procédé à une refonte de cette option. La LCR a per-



L'option Langue et culture régionales LCR au lycée ne sera plus proposée dès la rentrée 2027.

du son épreuve orale terminale qui apportait des points bonus : elle n'offre plus qu'une certification qui n'apporte plus aucun point (ce qui est meurtrier quand toutes les autres matières sont soumises au contrôle continu et imposent un travail constant aux élèves « sérieux ») et ne figure ni sur Parcoursup, donc ne sert pas pour l'orientation, ni dans le catalogue des matières qui font l'objet d'une évaluation de compétences dans le livret scolaire. Cette option perd donc de son intérêt pratique pour les élèves, alors qu'elle est en concurrence avec d'autres options et engagements possibles mentionnés dans le livret scolaire de l'élève et valorisés dans l'orientation.

À cela s'ajoute un problème financier, en réalité secondaire car les sommes en jeu sont faibles, l'option n'étant plus assurée que dans une dizaine de lycées : ces cours étaient assurés à partir d'un « fond commun » abondé par la CeA et la Région dans le cadre de la fameuse convention quadripartite. Les collectivités territoriales ont suspendu leur paiement en raison de leur insatisfaction quant à l'usage des fonds. Elles ont demandé un audit financier pour vérifier leur emploi...

Soit dit en passant, c'est aussi avec la réforme Blanquer du bac de

2020 que le poids des spécialités a enterré l'allemand standard comme spécialité au bac...). À relever également qu'à l'occasion de la réforme du bac, l'option LCR devait être transformée en matière de spécialité « langue régionale d'Alsace » (LRA), mais cette matière n'a jamais été mise en oeuvre.

Au niveau du collège, l'option LCR continue mais avec une voilure réduite. Les classes bilingues profitaient, il y a dix ans, d'une heure supplémentaire hebdomadaire de LCR en langue régionale (généralement allemand) pour découvrir l'histoire et la culture régionale. La fin du financement supplémentaire et le glissement de la LCR dans le reste du cours d'allemand l'a généralement fait disparaître (1 heure de moins/sem alors que le programme est par ailleurs déjà lourd...).

Ajoutons à cela que, par ailleurs, depuis trois ans, il n'y a plus d'ouverture de nouveaux sites bilingues paritaires dans l'enseignement primaire. Dans les sites existants, le commencement de l'enseignement bilingue est de plus en plus souvent reporté à la moyenne section. Dans l'enseignement secondaire, on prévoit la réduction des heures d'enseignement en allemand pour les « disciplines non

linguistiques » telles l'histoire ou la géographie. Les enseignants d'allemand ne sont pas remplacés en cas d'absence, même prolongée. Les réunions d'information des parents à l'initiative de l'administration n'ont plus lieu. Au niveau du lycée, l'enseignement de l'allemand est de moins en moins performant en-dehors des filières ABIBAC.

Faute d'avoir organisé efficacement le recrutement et la formation, l'Éducation nationale manque cruellement d'enseignants en quantité et en qualité. Un rapport établi par l'inspection générale de l'Éducation nationale constate les insuffisances, notamment au niveau de la formation des enseignants, mais ne propose pas de réforme significative, si ce n'est la réduction des heures d'allemand. Les engagements pris dans le cadre de la commission quadripartite ne sont pas tenus. L'ouverture de quatre classes maternelles dites immersives recourant au dialecte pour une partie du temps scolaire ne saurait donner le change.

Il faut par ailleurs signaler la fin des subventions publiques pour des actions dont l'utilité est pourtant reconnue tels que EUROSTAGES et RECRUTORRS initiés par ELTERN, la stagnation des aides à ABCM et la réduction d'autres subventions nécessaires à l'action associative.

Les mesures engagées par certaines intercommunalités et soutenues par la CeA, à savoir une activité périscolaire en dialecte (d'une heure

par semaine à une heure par mois), qui s'adressent désormais à des enfants qui ont déjà largement perdu le contact avec le dialecte, sont d'une efficacité limitée, d'autant qu'elles sont rarement coordonnées avec l'enseignement bilingue durant le temps scolaire. Ces initiatives ne peuvent donc suppléer aux insuffisances de cet enseignement.

La bonne volonté et le dévouement des enseignants n'est pas en cause, ni les efforts des responsables académiques. C'est l'appareil qui n'est globalement pas adapté à la transmission de la langue et de la culture régionales. Il faut une réforme en profondeur qui suppose une modification des règles de recrutement, de formation et d'accompagnement des enseignants. La pédagogie de l'enseignement de l'allemand en Alsace doit être revue. L'allemand ne doit pas être enseigné comme une langue étrangère coupée des réalités locales, mais comme la langue régionale en relation avec le dialecte, l'histoire et la culture de l'Alsace. La responsabilité de l'enseignement de la langue régionale doit être placée sous l'autorité d'une instance spécialisée dépendant conjointement du rectorat et de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette double responsabilité est d'autant plus nécessaire qu'un enseignement bilingue franco-allemand efficace, fidèle à sa nature de langue régionale, ne peut être limité à l'école et doit être prolongé dans la vie sociale et cultu-



Sortie LCR d'une classe de l'école privée de l'Assomption à Colmar.

relle par des initiatives énergiques des collectivités territoriales. Cette autorité réunissant l'État et les responsables locaux aurait pu être le futur Office Public pour la langue régionale, mais ses statuts lui refusent toute intervention dans le domaine scolaire !

La Collectivité européenne d'Alsace doit pleinement assurer les compétences qui lui ont été attribuées par la loi du 2 août 2019, notamment en créant le Comité stratégique de l'enseignement de la langue allemande en Alsace prévu par cette loi et en engageant des intervenants bilingues pour assurer cet enseignement. Dans ce cadre, l'enseignement associatif initié par ABCM *Zweitsprachigkeit* doit être encouragé et développé, notamment par la mise en place de collèges immersifs. La CeA doit également user de son autorité pour intervenir auprès des maires qui s'opposent à l'ouverture de classes maternelles bilingues ou qui créent des obstacles aux classes ABCM. ▀

NOUVELLES PARUTIONS

Nos ancêtres Alamans à travers leurs lois coutumières

PAR BERNARD WITTMANN

Par cet ouvrage, Bernard Wittmann poursuit son travail de redécouverte et de réhabilitation des Alamans. Après la publication en 2021 de l'ouvrage *Nos ancêtres les Alamans, fondateurs de l'Alsace*, il se consacre dans son nouveau livre aux deux codes juridiques alamans des VII^e et VIII^e siècles connus sous les noms latins de *pactus legis alamannorum* et *lex alamannorum*. Chez les Alamans, les lois ne sont promulguées par le souverain qu'après l'approbation des libres réunis au cours d'une grande assemblée, ce qui, estime l'auteur, témoigne d'un ordre assez démocratique, dont il voit l'expression moderne dans les votations populaires (*Volksabstimmungen*). Ces lois coutumières présentent



essentiellement la nature d'un code pénal destiné à endiguer la violence en définissant des amendes ou des condamnations déterminées permettant de rétablir la paix. Bernard Wittmann insiste sur la qualité de certaines de ces dispositions qui permettent de sauvegarder la paix sociale et protègent les femmes. Il relève la croissance de l'emprise ecclésiastique à partir des VI^e et VII^e siècles. Le paganisme, culture primitive des Alamans, facteur de cohésion et ciment de solidarité, sera alors considéré comme sorcellerie et combattu par l'Église et les souverains.

La destruction de la mystique des anciens Alamans conduira à une forme d'acculturation. ▀

Yoran Verlag • 238 pages • 18,50 €

Strasculture 2025 : quel bilan ?

Strasculture, der Tag der kulturellen Vereine, hat wie jedes Jahr am ersten Samstag im September stattgefunden. Die Veranstaltung ist an sich sehr interessant, aber die Folgen sind fragwürdig.

À Strasbourg, la rentrée s'ouvre avec l'évènement « Strasculture » qui rassemble les associations culturelles de l'Eurométropole afin de les faire connaître auprès du public. Une initiative bienvenue pour l'information. Mais les contacts restent superficiels. Un marché de plus proposé à la consommation ? On se réjouit des rencontres mais l'impact sur l'activité des associations est variable.

Malgré des conditions plus que favorables, le public de cette année s'est fait plus rare que lors des éditions précédentes. Au stand de notre association, les questions restent similaires : est-il possible de prendre des cours de dialecte alsacien ? Quel contenu propose *Land un Sproch*, la revue que nous publions ? Quel programme culturel proposons-nous ? Les échanges sont certes intéressants, toutefois nous ne constatons pas d'effet pour la participation à nos actions : peu d'ins-



criptions aux cours de l'association, peu de contacts effectifs pour s'informer, pas d'augmentation des abonnements ou de la fréquentation du Centre Culturel Alsacien.

On relève une attitude consumériste chez beaucoup de personnes qui participent au tirage au sort des lots offerts par les associations : les gagnants viennent retirer leur lot sans autre interaction avec l'association, alors que ce lot visait à susciter un intérêt pour des domaines en lien avec celui-ci et que les intéressés n'auraient pas connu autrement.

Il nous semble important de participer à cet évènement, ne serait-ce que pour les échanges avec les autres associations que l'on peut rencontrer de manière privilégiée à cette occasion. Mais comment mieux susciter l'implication du public pour que cette journée ne s'essouffle pas au fil des ans ? C'est une question qui s'adresse aussi à la municipalité. ▮

Willkumma im Dorf : un week-end dédié à la langue et culture régionales à Mulhouse

Le 6 septembre, dans le cadre de l'évènement mulhousien «Willkumma im Dorf», Schick Süd Elsäss, section locale de Culture et Bilinguisme, a organisé, en partenariat avec la ville de Mulhouse, une conférence portant sur le bilan de 40 années d'engagement en faveur du bilinguisme.

La rencontre, que Patrick Hell avait organisée avec soin, s'est déroulée à la Bibliothèque de Mulhouse et a réuni une cinquantaine de participants. Le thème a été exposé par Jean-Marie Woehrling, Président d'honneur de Culture et bilinguisme/ René Schickele Gesellschaft. Son analyse sans concession de la situation a suscité pendant plus d'une heure de nombreux échanges avec la salle. Il s'en dégagea une volonté unanime d'insuffler une nouvelle dynamique à la langue et culture régionales, en

étant conscient que tout se jouera dans les prochaines années : la renaissance ou la totale folklorisation. Pour cela, il faudrait déjà forger une concorde alsacienne au sein des promoteurs et obtenir une convergence entre une volonté politique forte et une réelle demande de la société alsacienne. Un sacré défi au relèvement duquel œuvre, dans la mesure de ses moyens, également Schick Süd Elsäss/Culture et bilinguisme.

Am 6. September fand in Anwesenheit von etwa fünfzig Teilnehmern eine Konferenz statt, die von Schick Süd Elsäss in Zusammenarbeit mit der Stadt Mulhouse im Rahmen der Mulhouse-Veranstaltung „Willkumma im Dorf“ organisiert wurde. Die Konferenz befasste sich mit der Bilanz von 40 Jahren Engagement für die Zweisprachigkeit



und die regionale Sprache und Kultur: Erfolge, Misserfolge und Perspektiven wurden von Jean-Marie Woehrling, dargelegt. Seine kompromisslose Einschätzung der Situation löste während mehr als einer Stunde zahlreiche Diskussionen im Saal aus. Es entstand ein einstimmiger Wille, der regionalen Sprache und Kultur neue Dynamik zu verleihen, im Bewusstsein, dass sich in den nächsten 10 Jahren alles entscheiden wird: Die Wiedergeburt oder die vollständige Folklorisierung. ▮



La FAB et ses membres : un engagement à mieux connaître

Verband zweisprachiges Elsass: Ein Aufruf zur Einheit

*Notre dossier est consacré à la **Fédération Alsace Bilingue – Verband zweisprachiges Elsass (FAB-VZE)** et à ses associations membres. Si cette fédération a déjà pu fêter son 10^e anniversaire cette année, elle reste relativement méconnue. Ce n'est pas en raison d'un manque d'actions et de communications. En réalité, les Alsaciens, leurs représentants et les responsables de l'information ne portent qu'une attention superficielle et anecdotique à la question de la politique linguistique en Alsace. Cet intérêt insuffisant conduit à reproduire les mêmes poncifs et notamment à reprocher aux associations pour le bilinguisme de ne pas travailler ensemble.*

Pourtant, c'est une préoccupation ancienne de regrouper l'ensemble des associations et organismes engagés pour la langue et la culture en Alsace. Rappelons que dans les années 1980, le sénateur Goetschy avait pris l'initiative de créer un Haut Comité de référence pour la Langue et la Culture allemande et francique, composé d'un grand nombre d'associations et d'autorités, même religieuses, intéressées à la question de la langue régionale. Cet organisme s'était donné comme vocation de définir les références sur toute question portant sur la sauvegarde de la langue et de la culture d'Alsace et de Moselle et de veiller à la renaissance du bilinguisme français-langue régionale dans les trois départements concernés.

Cet organisme étant trop étroitement lié à la personnalité de son créateur, un certain nombre de membres ont voulu lui donner un caractère plus fédéral. C'est ainsi que le Haut Comité a été transformé en « Comité fédéral des associations pour la langue et la culture régionales – *Fer Unseri Zukunft* » durant les années 1990. Mais nombre d'associations n'ont pas adhéré à ce comité, qui a perdu son caractère représentatif et sa capacité d'action. Une réorganisation de ce comité ayant échoué en 2014, c'est une nouvelle fédération qui a été créée, dans le contexte des assises du bilinguisme. Son titre ne fait réfé-



rence qu'à l'Alsace, non pour écarter la solidarité avec la Moselle mais par réalisme et pour tenir compte de la situation mosellane. Au moment de la suppression de la région Alsace, une nouvelle initiative a été prise tendant à un regroupement plus vaste de toutes les associations culturelles. C'est ainsi qu'a été créé le « Conseil culturel d'Alsace ». Mais à la suite de tensions internes, nombre de représentants d'associations ont démissionné de cette institution qui ne représente aujourd'hui plus que quelques individus.

Ainsi, contrairement à d'autres régions, comme la Bretagne ou le Pays basque, l'Alsace (ne parlons pas de la Lorraine) n'a pas réussi à constituer un front unitaire pour faire entendre des revendications communes en matière

de langue et de cultures. On constate que l'Alsace est plus que d'autres régions assez profondément divisée et incapable de parler d'une même voix. Les explications sont diverses mais il est certain que cette situation est une grave source de faiblesse pour le mouvement associatif alsacien. Beaucoup d'associations travaillent « dans leur coin » sans bénéficier d'un partage d'expériences et d'une mutualisation des moyens. La plupart des associations ne connaissent pas ce que font leurs homologues. Cet isolement favorise une vision atomisée de l'action culturelle. Un mur sépare celles pour qui la langue est un enjeu majeur et celles qui voient plutôt un désagrément dans cette question. De même, il sera toujours très difficile de faire travailler ensemble des associations soucieuses de faire partie de l'establishment et celles qui ont une préoccupation militante.

La Fédération Alsace Bilingue, avec ses 24 membres est certes, elle aussi, consciente de ses limites. Elle souffre principalement de ce que ses membres, avec leurs faibles ressources, sont accaparés par leurs propres problèmes et ne trouvent guère d'énergie à mettre au service du cadre commun. Cette situation n'est pas en train de s'améliorer alors que partout on relève une crise de l'engagement. Mais quoi qu'il en soit, la Fédération joue un rôle de trait d'union irremplaçable. ▀

La fédération Alsace bilingue

Der Verband zweisprachiges Elsass

La fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass regroupe à ce jour 24 associations travaillant à la promotion de la langue et de la culture régionales d'Alsace.

Elle a été créée en 2014.

Elle « a pour but d'organiser, dans le respect de leur autonomie, la coordination des associations membres dans le domaine de l'action pour le développement de la langue et la culture régionales en Alsace et en Moselle ».

La Fédération se donne pour missions :

- de favoriser la création d'outils de travail et de communication communs aux associations membres ;
- d'assurer, avec l'accord des associations membres et selon des modalités convenues en commun, l'expression des positions communes des associa-

tions membres ;

- de représenter en tant que nécessaire les associations membres auprès des pouvoirs publics et des médias ;
- de réaliser les travaux délégués par les associations membres ;
- d'engager toute action juridique en rapport avec son objet.

Au cœur de son action, la définition de la langue et de la culture dites régionales

Au sens des associations membres, la langue régionale est l'allemand, à la fois sous la forme des dialectes alémaniques et franciques de la région et sous la forme de l'allemand standard.

La culture régionale est culture en Alsace. Elle trouve notamment son expression en français, en allemand standard ou en allemand dialectal. Elle est culture bilingue constituée des cultures française, allemande et proprement alsacienne. Elle est à la fois une et diverse.

Ce faisant, la culture alsacienne ainsi considérée ouvre aux univers culturels français et allemand, et pas qu'à eux. En même temps, elle en vit et y contribue. La culture est à la base de l'unité de l'Alsace, en même temps que son originalité la plus tan-



La FAB partenaire du collectif national "Pour que vivent nos langues".

gible. Elle se caractérise par les apports successifs qui, aujourd'hui, se confondent de bien des façons pour former la culture alsacienne. Aussi, l'Alsace peut-elle être décrite comme une terre d'échange et de synthèse.

Élaborer une culture et la diffuser

La Fédération organise nombre de colloques, de conférences, de journées du bilinguisme, de réunions publiques,... dont elle diffuse très largement les travaux sur papier ou sur site.

1. Lieux (plus de 160 réunions depuis 2014)

En Alsace-Moselle (lieux et nombre : Altkirch 6 ; Altwiller 1 ;

Les associations membres

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Alemaniack- Alsace Jungi fers Elsassische : www.ajfe.fr- Association des parents d'élèves de l'enseignement public : www.apepa.fr- Association ou Ecoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit, Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle : www.abcmzwei.eu- Centre culturel alsacien : www.centre-culturel-alsacien.eu- C-l'Europe, conférence pan-européenne de Strasbourg : euroblick@gmail.com- Club perspectives alsaciennes : www.perspectivesalsaciennes.com | <ul style="list-style-type: none">- Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle : www.culture-bilinguisme.eu- D'Kinderstüb : www.abcm-jeanpetit.eu- Elsass Üssbildung : www.elsass-ussbildung.org- Eltern Alsace : www.eltern-bilinguisme.org- Fonds international pour la langue alsacienne : www.filalsace.net- Foyer de l'étudiant catholique : www.fec-strasbourg.org- Heimetsproch un Träditiön : www.heimetsproch.fr | <ul style="list-style-type: none">- Initiative citoyenne alsacienne : www.ica.alsace- Les Misela : www.lesmisela.fr- Life Vallye : alexis.lehmann@orange.fr- OMA : www.abcmzwei.eu/?s=OMA- Regioschule : www.mulhouse.abcmzwei.eu- Schick'Lothringen : https://schick-lothringen.mailchimpsites.com/- Schick-Süd-Elsass : www.assoschick.alsace- Schwalmala : www.abcmzwei.eu/carte-des-ecoles- Sprochrenner : www.sprochrenner.alsace/fr/- Unsri Gschicht : www.unsrigschicht.org |
|--|--|--|



La FAB a multiplié les réunions en Alsace sur la situation de notre langue.

Aubure 2 ; Barr 2 ; Bergheim 2 ; Bischoffsheim 1 ; Bouxwiller 1 ; Cernay 1 ; Châtenois 2 ; Colmar 10 ; Dorlisheim, 1 ; Drusenheim 1 ; Forstfeld 1 ; Gerstheim 3 ; Haguenau 8 ; Hatten 1 ; Houssen 2 ; Huningue 1 ; Illfurth 1 ; Illzach 1 ; Ingersheim 2 ; Kaysersberg 1 ; Kingersheim 2 ; Kutzenhausen 3 ; Landser 1 ; Lautenbach 2 ; Lembach 2 ; Molsheim 6 ; Metz 1 ; Mulhouse 10 ; Mundolsheim 1 ; Munster 2 ; Mutzig 1 ; Neunkirch 1 ; Oberhausbergen 1 ; Obernai 3 ; Ottersthal 1 ; Ribeauvillé 2 ; Riedisheim 1 ; Roeschwoog 2 ; Roppenheim 1 ; Rosheim 2 ; Sainte-Marie-aux-Mines 1 ; Sarrebourg 1 ; Sarreguemines 1 ; Sarre-Union 3 ; Saverne 7 ; Schirmeck 1 ; Sélestat 12 ; Seppois 1 ; Soultz 1 ; Soultz-sous-Forêts 2 ; Strasbourg 26 ; Thann 2 ; Villé 1 ; Wasselonne 1 ; Westhoffen 1 ; Weyersheim 1 ; Wissembourg 7 ; Wittenheim 1 ; Wolfisheim 1 ; Hors Alsace : Albi, Baden-Baden, Bayreuth, Brest, Carhaix, Ebrach, Freiburg, Innsbruck, Kappel-Grafenhausen, Kappelrodeck-Waldulm, Karlsruhe, Kehl, Lahr, Landau, Mende, Nancy, Nantes, Neuenburg, Offenburg, Pluguffan, Rastatt, Rennes, Saint-Jean-de-Luz, Saint Malo, Schutterwald, Schwarzhach, Vannes,...

2. Les actes des colloques et autres publications sur papier

- **Une nouvelle politique linguistique et culturelle pour l'Alsace**, dir. Pierre Klein, une publication de la Fédération Alsace Bilingue-Verband zweisprachiges Elsass, Editions Allewil Verlag, Fegersheim, 2014
- **Les Rencontres de Strasbourg**,

Actes du colloque des 18 et 19 mars 2015, dir. Pierre Klein, *Éditions Allewil Verlag*, Fegersheim, 2016, ouvrage bilingue

- **Tout sur le bilinguisme, tous pour le bilinguisme**, Fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass, dir. Pierre Klein, *Éditions Allewil Verlag*, Fegersheim, 2016



- **Les Rencontres de Strasbourg**, Actes du colloque des 16 et 17 mars 2016, dir. Pierre Klein, *Éditions Allewil Verlag*, Fegersheim, 2017
- **Les Rencontres de Strasbourg**, Actes du colloque des 14 et 15 juin 2017, dir. Pierre Klein, *Éditions Allewil Verlag*, Fegersheim, 2018
- **Les Rencontres de Strasbourg**, Actes du colloque du 21 octobre 2018, dir. Pierre Klein, *Éditions Allewil Verlag*, Fegersheim, 2019
- **Almanach, Les associations se présentent**, fédération Alsace bilingue, dir. Pierre Klein, *Éditions Allewil Verlag*, Fegersheim, 2020

- **Les Rencontres de Strasbourg**, Actes du Colloque du 28 septembre 2019, dir. Pierre Klein, *ID l'édition*, Bernardswiller, 2020
- **Perspectives pour le bilinguisme en Alsace / Perspektiven für die Zweisprachigkeit im Elsass**, Pierre Klein-FAB, *ID l'édition*, Bernardswiller, 2022
- **Bilinguisme d'Alsace, des causes du déclin aux conditions d'un renouveau-Eine Zukunft für die Zweisprachigkeit im Elsass?** dir. Pierre Klein, *ID l'édition*, Bernardswiller, 2022
- **Les Rencontres de Strasbourg**, Actes du colloque du 22-10-2021, La place des langues française et allemande dans le Rhin supérieur/*Der Stellenwert der französischen und deutschen Sprache am Oberrhein*, dir. Pierre Klein, *Éd. Coolibri*, 2022



- **Identité alsacienne : un renouveau politique pour une renaissance culturelle**, Pierre Klein, *Elsass Journal spécial, Coolibri*, Toulouse, 2023 (enthält Texte in deutscher Sprache)
- **Langue régionale d'Alsace : un passé méconnu, un présent imparfait, un futur incertain**, Pierre Klein, *Elsass Journal spécial, Coolibri*, Toulouse, 2023 (enthält Texte in deutscher Sprache)
- **Recueil 10 ans de FAB-VZE**, dir. Pierre Klein, *Coolibri*, Toulouse, 2024 (enthält Texte in deutscher Sprache)
- **Actes du colloque Identité – Politique et aménagement linguistique** du 30 septembre 2023, dir. Pierre Klein, *Éditions Coolibri*, 2024.
- **Actes du colloque Demain, l'Europe ?** du 18 novembre 2023, dir. Pierre Klein, *Éditions Coolibri*, 2024 (enthält Texte in deutscher Sprache)
- **La fédération et ses membres se**



Manifestation à Paris pour une loi en faveur des langues régionales.

présentent / *Der Verband und seine Mitglieder stellen sich vor*, dir. Pierre Klein, brochure, 2024

• **Définition de la langue régionale, Points de vue et compléments analytiques**, Pierre Klein, brochure, 2025

• **Mais qu'est-ce que l'Alsace au juste, les huit identités de l'Alsace** / *Aber was ist denn nun das Elsass, Die acht Identitäten des Elsass*, Pierre Klein, brochure, 2025

• **Langue alsacienne versus langue allemande ?** *Elsässische Sprache versus deutsche Sprache ?* Pierre Klein, brochure, 2025

• **Elsass Journal** 1^{re} période, année 2016-2017

• **Elsass Journal** sur site 2^e période, depuis 2022

3. Les actes des colloques et autres publications sur site

Un certain nombre de ces ouvrages peuvent être lus à partir du site www.fab.alsace, où ils sont implantés.

Institutions

CCI Alsace, Chargés de mission LCR Grand Est, Direction du bilinguisme de la CeA, Évêché, Ministère de l'Éducation nationale, ministère des Collectivités territoriales, Pädagogische Hochschule Freiburg, Rektorat de Strasbourg, Regierungspräsidium Freiburg, Schulamt Offenburg, UEPAL,...

Personnalités politiques

André Reichardt, Alain Fontanel, Brigitte Klinkert, Bruno Fuchs, Cécile Germain-Ecuer, Charles Sitzenstuhl, Christian Guyonvarc'h, Daniel Adrian, Daniel Hoeffel, David Grosclaude, Delphine Mann, Éric Straumann, Flavien Ancely-Frey, François Alfonsi, Frédéric Bierry, Guy-Dominique Kenel, Henri Goetschy, Hubert Ott, Jacques Fernique Jeanne Barseghian, Jean-Georges Trouillet, Jean-Louis Christ, Jean-Philippe Maurer, Jean-Marc Burgel, Jean-Marie Lorber, Jonathan Herry, Lara Million, Laurence Muller-Bronn, Marcel Bauer, Martin Meyer, Max Delmond, Maxime Helfrich, Michel Lorentz, Nicolas Jander, Nicolas Matt, Odile Uhlrich-Mallet, Olivier Becht, Pascale Schmidiger,

Patrick Hetzel, Paul Molac, Philippe Meyer, Philippe Richert, Pia Imbs, Pierre Bihl, Richard Schalck, Roland Ries, Sandra Fischer-Junck, Sandra Regol, Victor Vogt, Yves Hemedinger...

Et aussi et surtout

La FAB-VZE profite des réunions publiques qu'elle organise pour présenter ses membres et leurs activités. Elle conduit et finance avec elles des actions mutualisées. Elle touche des subventions de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Ville de Strasbourg. Elle noue des relations avec des associations militantes d'autres régions et participe à des regroupements interrégionaux. Elle décerne, depuis 2023, le prix Eugène Philipps à des personnes particulièrement engagées dans la défense et la promotion de la langue et de la culture régionale d'Alsace. ▶

Membres du bureau :

président : Pierre Klein,
secrétaire : Jean-Marie Woehrling,
trésorier : Jean Peter.

Adhésion :

si vous voulez faire adhérer une association en accord avec les statuts, demandez un bulletin d'adhésion à :

president.fab-vze@orange.fr

Site : <https://www.fab.alsace/>



Transmettre, aujourd'hui et demain

Depuis 1991, a débuté une nouvelle ère pour l'Alsace et la Moselle, celle de l'enseignement bilingue. Fini d'attendre des miettes concédées par l'appareil éducatif d'État, les implorations : les parents se mettent ensemble et font eux-mêmes comme dans d'autres régions. Malheureusement, ce mouvement n'a pas connu le même développement que chez nos amis bretons. ABCM compte seulement 13 écoles et 1 200 élèves de classes maternelle et primaire. Nous attendons toujours que l'Alsace ouvre des collèges et lycées ABCM.



Président/te/s Eskolim et réseaux fédérations d'école en langue régionale : Diwan, Scola Corsa, A.B.C.M. Zweisprachigkeit, Seaska, Calendreta et La Bressola.

Des écoles uniques en Alsace

Depuis 1991, ABCM Zweisprachigkeit s'est engagée dans une mission essentielle : offrir aux enfants, dès la maternelle, un enseignement immersif en langue régionale – à la fois en allemand standard et dialectal – afin de construire un bilinguisme équilibré, vivant et durable. L'objectif est de former de véritables locuteurs, capables non seulement de maîtriser deux langues, mais aussi de s'ouvrir naturellement aux autres langues et cultures et de faire vivre notre patrimoine linguistique.

Nos écoles bilingues se distinguent par une pédagogie innovante qui allie immersion linguistique précoce et méthodes actives. Cette approche favorise à la fois l'éveil culturel et le développement des enfants, en leur permettant d'ancrer la langue régionale dans leur quotidien.

Notre force : l'immersion

Le cœur de notre projet repose sur l'immersion complète en langue régionale. Dans un contexte majoritairement francophone, l'enseignement paraire ne suffit plus : seule une immersion complète peut garantir un bilinguisme solide. Depuis 2011, nous avons développé cette pédagogie, validée scientifiquement, qui permet aux enfants de parler la langue régionale de manière naturelle, de s'y attacher et de la faire vivre au quotidien.

Les défis à relever

Malgré ces réussites, notre projet doit affronter des obstacles persistants. Sur le plan institutionnel et politique, l'avenir des langues régionales repose encore sur une simple cir-

culaire, précaire et contestable, faute d'une loi claire et protectrice. L'Alsace connaît par ailleurs un retard dans le financement et la contractualisation des postes : à ce jour, à peine 70 % de nos classes bénéficient d'un contrat, un taux bien inférieur à celui observé dans d'autres régions. Cette fragilité se traduit aussi par un désengagement progressif de certaines communes dans la mise à disposition de locaux, par la baisse de financements, notamment de la Région Grand Est, et par le refus de nombreuses municipalités de verser le forfait scolaire légalement dû. À cela s'ajoute la complexité du millefeuille administratif, qui ralentit les décisions et freine l'essor de nos écoles.

Les contraintes matérielles et financières représentent un autre défi majeur. Les projets de construction et d'aménagement pèsent lourdement, alors que les moyens manquent pour investir et que les charges fixes ne cessent d'augmenter. Le fonctionnement de nos écoles repose sur un réseau d'associations locales et sur l'engagement bénévole des parents, un moteur essentiel mais parfois difficile à coordonner.

Et demain ?

L'avenir d'ABCM Zweisprachigkeit dépendra de notre capacité collective à relever trois priorités essentielles. Sur le plan humain, il nous faut préparer la relève en mobilisant des personnes profondément engagées, capables de résister au climat d'individualisme croissant, et d'assurer la transmission en augmentant le nombre de



Karin Sarbacher, présidente d'ABCM Zweisprachigkeit.

locuteurs. Sur le plan pédagogique, nous souhaitons renforcer notre modèle en intégrant davantage l'histoire régionale, en développant des approches actives enrichies par les apports des neurosciences, et en inscrivant la transmission linguistique dans une perspective durable, à l'image de l'expérience réussie au Pays basque. Enfin, sur le plan du développement, l'ouverture tant attendue d'un collège

bilingue demeure un objectif central, encore freiné par la question cruciale des locaux.

Nous ne pourrions rien sans une volonté politique portée par les collectivités territoriales. Seul un projet de politique linguistique porté par des élus convaincus et engagés pourra sauver notre langue régionale qui disparaît à toute vitesse ! Moins de 1 % des enfants le parlent encore dans

la sphère familiale ou sociale. L'Office public qui doit voir le jour en Alsace, devra porter ce projet de politique linguistique et agir avec tous les acteurs qui oeuvrent pour la transmission, l'usage et la vitalité de notre langue.

Notre engagement

Plus que jamais, nous poursuivons avec détermination notre mission de transmission de la langue régionale. Mais cette responsabilité ne peut plus reposer uniquement sur nos épaules : elle doit désormais être pleinement partagée par l'ensemble de la société. Sauvegarder et transmettre cet héritage est l'affaire de tous, un patrimoine vivant qu'il nous appartient de préserver, de valoriser et de transmettre ensemble avec fierté.

Notre engagement est clair : agir pour nos enfants, pour notre région, pour notre langue, pour nos valeurs. Mais le temps presse : chaque jour compte pour sauver et faire vivre ce bien commun irremplaçable qu'est notre patrimoine linguistique. ►

KARIN SARBACHER

Bàbbelmiehl : un moulin au service des langues régionales

La formation des enseignants est au cœur du projet des écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit. Pour la mettre en œuvre, l'association ÜSSBILDUNG, centre de formation des écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit, assure la formation initiale et continue des équipes pédagogiques, avec le soutien de l'État, dans le cadre de l'Institut Supérieur des Langues de la République Française (ISLRF).



Des formations en langue régionale ouvertes à tous

Bàbbelmiehl proposera dès cet automne des formations en allemand et en alsacien, accessibles à un public varié :

- les professionnels (médecins, paramédicaux, pompiers, personnels des EHPAD, personnel des crèches, des écoles maternelles, des périscolaires...),
- le grand public, tous âges et tous niveaux confondus,
- les enseignants et étudiants.

Les cours seront dispensés en présentiel ou en ligne, pour répondre aux besoins aussi bien des débutants que des locuteurs déjà

confirmés, dans un cadre professionnel ou privé.

Un ancrage local et culturel

Au-delà de la formation linguistique, le centre ambitionne de devenir un acteur culturel à part entière. Bàbbelmiehl travaillera en partenariat avec les associations, les écoles et les institutions locales afin de proposer des ateliers culturels destinés aux enfants comme aux adultes.

Un projet porté par le territoire

Ce projet a vu le jour grâce à l'engagement de Laurence Muller-Bronn, ancienne maire de Gerstheim, aujourd'hui conseillère d'Alsace et sénatrice, convaincue de l'importance de ce lieu symbolique pour le rayonnement des langues régionales. Il bénéficie également du soutien affirmé de Julien Koeigler, maire actuel de Gerstheim. ►

BÀBBELMIÈHL
centre de formation
et de ressources

4 place des Meuniers
67150 Gerstheim Tél : 06 72 91 36 28
contact.ussbildung@gmail.com

Depuis septembre 2024, ÜSSBILDUNG a franchi une nouvelle étape en ouvrant une antenne à Gerstheim. Installé dans l'ancien moulin rénové par la Ville, ce centre de formation et de ressources a pris un nom évocateur : Bàbbelmiehl. Un clin d'œil à sa double identité :

- Bàbbel signifie parler, en alsacien,
- Miehl désigne le moulin, ici un moulin à eau.
- Bàbbelmiehl, un moulin à paroles.

Connaissez-vous les écoles immersives A.B.C.M. Zweisprachigkeit ?

Le bilinguisme par l'immersion

En Alsace et en Moselle, un réseau d'écoles pas comme les autres attire de plus en plus de familles. Les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit offrent une immersion complète en langue régionale, à la fois en allemand standard et en dialecte alsacien, en Alsace, ou en platt, en Moselle.

Avec treize établissements et plus de 1150 enfants scolarisés de la maternelle au CM2, ce projet associatif séduit par son originalité et son efficacité.

Une immersion qui fait la différence

Dans la majorité de nos écoles, le bilinguisme n'est pas un simple slogan, c'est une réalité vécue au quotidien. Dès la maternelle et jusqu'au CP, les enfants évoluent en allemand et en alsacien, que ce soit en classe ou lors des activités périscolaires. L'idée est simple : en baignant dans cette deuxième langue dès leur plus jeune âge, les élèves se l'approprient naturellement.

Et le français ?

L'apprentissage de la lecture se fait d'abord en allemand, la correspondance entre les sons et les lettres facilite l'acquisition de la lecture. Et une fois acquises les bases de l'écrit en allemand, l'élève pourra ensuite plus facilement aborder l'étape plus complexe de la lecture/écriture en français à partir du CE1. Loin de freiner les élèves, l'immersion les aide à progresser. Les études universitaires menées dans nos écoles (étude PILÉ) vont dans ce sens.

Un projet éducatif porté par les parents

Les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit ont aussi une particularité qui fait leur force : elles sont gérées par des associations de parents qui participent activement à la vie de l'école, qu'il s'agisse de la gestion des locaux, des inscriptions ou encore de l'organisation d'activités périscolaires, extrascolaires et culturelles. Ce modèle associatif crée une dynamique conviviale et donne aux familles un rôle central dans l'éducation de leurs enfants.

Une passerelle vers l'avenir

Au-delà de la transmission d'une langue et d'une culture, ces écoles préparent les enfants à un monde ouvert et plurilingue. Le bilinguisme précoce facilite l'appren-



Chants des enfants des écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit Haguenau et Gerstheim à l'inauguration de la médiathèque et du centre de formation et de ressources Üssbildung-Bäbbelmiehl à Gerstheim en octobre 2024.

tissage d'autres langues, comme l'anglais, et constitue un véritable atout dans le bassin rhénan, où les débouchés professionnels sont nombreux.

Une école, un choix de cœur et d'avenir

Les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit ne sont pas seulement des établissements scolaires : elles sont un projet de société, un pont entre les générations et un tremplin vers l'avenir. En donnant à leurs enfants la chance de grandir bilingues, de nombreuses familles font le choix d'une ouverture culturelle et d'un enracinement fort dans le patrimoine régional.

Par leur dynamisme et leur créativité, les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit ont contribué largement à développer l'enseignement bilingue public en Alsace-Moselle et à donner cet élan vital dont notre langue régionale, l'allemand standard et dialectal, a besoin pour se projeter dans le troisième millénaire. ►

SAUVONS L'ALSACIEN : une langue, un héritage, un avenir !

Nous avons besoin de vous, de votre soutien pour continuer à offrir à nos élèves une éducation de qualité tout en faisant vivre notre langue régionale, sous ses deux formes, le dialecte et l'allemand, pour les générations futures.

• **Agissez dès aujourd'hui : faites un don et devenez acteur de la transmission de notre langue !**

Elsässisch lebt – mit Ihrer Hilfe auch morgen noch !

Merci d'adresser vos dons, par chèque à l'ordre de ABCM Zweisprachigkeit, 12 rue de Wintershouse 67590 Schweighouse sur Moder.

Par virement : **FR 76 1470 7508 7049 1912 8611 162 • Code BIC CCBPFRPPMTZ**

Votre don est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu. Nous vous fournirons un reçu fiscal.

Un don de 100 € vous revient à 34 €. Merci velmols

« Le projet PILÉ », wàs isch denn des ?

A la fin de l'année 2017, l'association A.B.C.M. Zweisprachigkeit demande à l'Université de Strasbourg ainsi qu'à la Pädagogische Hochschule de Karlsruhe un accompagnement scientifique pour l'introduction des parlers dialectaux alsaciens dans le dispositif immersif expérimenté depuis la rentrée 2017 avec deux journées en allemand et deux journées en alsacien en école maternelle dans trois sites pilotes : Haguenau, Ingersheim et Mulhouse.

Le Rectorat avait, de son côté, demandé que ce projet fasse l'objet d'évaluations, notamment pour vérifier les compétences en français des élèves en fin de cycle 2 (CE2).

Une étude sur 5 ans

Le suivi scientifique a été conduit par Anémone Geiger-Jaillet (INSPÉ Strasbourg) et Gerald Schlemminger (PH Karlsruhe), accompagnés d'universitaires de l'Université de Strasbourg, notamment Pascale Erhart, Dominique Huck, Eva Feig, Hélène Le Levier et Caroline Viriot-Goeldel. Sabine Rudio, directrice pédagogique



des écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit, a initié et pris une part active au projet PILÉ, de même que les équipes enseignantes des écoles immersives de Haguenau, Ingersheim et Mulhouse.

Un premier ouvrage publié

Le travail collectif a donné lieu à un premier livre : « Plurilinguisme scolaire en Alsace – Pratiques plurilingues dans les écoles élémentaires ABCM-Zweisprachigkeit (vol. 1) » qui présente le cadre général et les premiers résultats.

Synthèse des premières évaluations

- Les enfants développent des stratégies pour passer d'une langue à l'autre et fonctionnent presque toujours en mode plurilingue.
- La parole est d'abord stimulée par les enseignants mais s'installe aussi spontanément entre élèves en grandissant.
- Les enfants comprennent mieux le dialecte qu'avant et produisent

plus vite des phrases dans les deux langues.

- L'alsacien devient aussi langue de socialisation, grâce aux aides maternelles et au personnel périscolaire.
- Les élèves adaptent leur choix de langue, allemand ou dialecte, selon leur interlocuteur.
- On observe un nouveau regard sur l'alsacien, reconnu comme langue culturelle et éducative à part entière, et un outil de transmission entre générations.

Évaluations en CE2 et premiers résultats

Les premières évaluations ont eu lieu en 2022 et 2023, avec les élèves de trois parcours : monolingue, bilingue paritaire et bilingue immersif. Les études et résultats feront l'objet d'une nouvelle publication. D'ores et déjà, les premiers éléments :

- Les bilingues obtiennent les meilleurs résultats en fluidité de lecture et compréhension écrite.
- Les élèves du cursus immersif se distinguent en production écrite.
- En orthographe, les résultats sont similaires pour les trois groupes.
- Les différences globales restent faibles, sauf en compréhension écrite où les bilingues se démarquent. ▶

ESKOLIM & L'ISLRF : deux piliers pour les langues régionales, deux soutiens pour ABCM Zweisprachigkeit



En France, l'enseignement immersif en langues régionales s'organise autour de deux structures complémentaires : Eskolim et l'ISLRF.

L'Institut Supérieur des Langues de la République Française (ISLRF), fondé en 1996, fédère six réseaux d'écoles immersives : Diwan (breton), Seaska (basque), Calandreta (occitan), A.B.C.M. Zweisprachigkeit (allemand et alsacien-mosellan), La Bressola (catalan) et Scola Corsa (corse) qui a rejoint le mouvement en 2021.

Ensemble, ces établissements scolarisent aujourd'hui plus de 14 500 élèves, de la maternelle au lycée avec

164 écoles, 17 collèges et 4 lycées.

L'ISLRF a pour mission de former les enseignants et de soutenir la recherche. Pour la formation, il s'appuie sur des pôles de formation régionaux, notamment *Üssbildung* en Alsace-Moselle, pour proposer des formations initiales et continues (modules de master, préparation au concours,...) et des ressources adaptées à l'enseignement immersif en langue régionale.

L'ISLRF soutient la recherche pédagogique en organisant tous les deux ans des colloques ou « rencontres de l'ISLRF » qui ont pour objet de rassembler celles et ceux qui mènent des recherches scientifiques pour le

développement de l'immersion linguistique.

Un même objectif pour l'ISLRF et Eskolim : garantir la pérennité des langues régionales en France, à travers l'école immersive. Sans enseignants formés par l'ISLRF et ses centres régionaux, Eskolim ne peut faire fonctionner ses réseaux. Sans réseaux d'écoles structurés au travers des actions d'Eskolim, l'ISLRF n'aurait pas de terrain d'expérimentation ni de débouchés pour ses formations.

Ces deux structures sont indissociables et ensemble, elles contribuent à garantir la vitalité des langues régionales, malgré les nombreux obstacles juridiques et financiers. ▶

L'alémanique, la langue locale qui rayonne à l'international

L'association Alemaniac s'est créée en 2023, dans le but de faire rayonner la langue alémanique dans sa dimension internationale dans toute la zone de son expression, c'est-à-dire depuis l'Alsace jusque vers la source du Rhin, englobant notamment le Badisch du Pays de Bade, le Schwyzärdütsch des cantons suisses de Bâle et Zürich, les parlers des bords du lac de Constance/Bodensee jusqu'à l'Allgäu, le Vorarlberg et une partie du Tyrol.

Son action consiste en la création d'événements destinés à promouvoir la langue régionale en Alsace et les passerelles qu'offre la diversité de nos dialectes alémaniques vis-à-vis de nos voisins.

En effet, fort du constat qu'il se tient très peu d'événements culturels musicaux promouvant la langue régionale sous l'angle de son rattachement à l'espace linguistique du Rhin supérieur, et afin de la reconnecter à l'ensemble des parlers dialectaux, l'idée a germé d'organiser des festivals alémaniques inter-rhéns.

Ainsi, une première édition s'est tenue en novembre 2024 à Schoenau (67), s'ouvrant dans un premier temps à la région qui va de Wissembourg à Bâle et des Vosges à la Forêt-Noire, et accueillant des musiciens provenant des deux rives du Rhin et qui s'expriment en alémanique (alsacien dialectal en Alsace et badische Mundart en Pays de Bade).

Un deuxième festival se tiendra les 7 et 8 novembre prochains à Kehl, avec une programmation élargie sur deux jours. Une montée en puissance progressive pour un événement qui vise à terme à s'étendre à des artistes issus de l'ensemble de cet espace linguistique commun, à l'instar du festival inter-celtique de Lorient.

L'objectif est de mettre en lumière la facilité de communication qu'offrent les étroites similitudes des parlers vernaculaires, qui relèvent tous de l'alémanique, et par là-même, développer auprès des habitants de ces contrées le sentiment d'appartenance à une même communauté linguistique et culturelle.

En donnant à cette langue bien ancrée dans le territoire, des prolongements de part et d'autre du Rhin,



Concert Alemanic à Schoenau en novembre 2024.

Alemaniac souhaite faire la démonstration par l'exemple que l'alémanique est constitutif de l'identité rhénane et représente une passerelle naturelle entre les régions.

Un support aux enseignants

Concernant l'apprentissage et l'école, l'action d'Alemaniac vise naturellement les écoles bilingues de la région, ainsi que plus généralement tous les apprenants de la langue de Goethe, en leur amenant des éléments concrets à même de les reconnecter avec la réalité de la pratique linguistique de notre région, mais aussi donner un support aux enseignants par la découverte de la culture musicale traditionnelle mais aussi moderne.

Le festival Alemaniac est une aventure exaltante et passionnante. Les liens qu'il crée, les passerelles qu'il jette revigorent l'humanisme rhénan. Il est un concept destiné à être reproduit en divers lieux de cet espace dit

du Rhin supérieur, en intégrant le cas échéant d'autres intervenants, d'autres expressions linguistiques (francique rhénan), et montrer toute l'étendue, la richesse et la diversité de ce patrimoine culturel propre.

Un appel : Alemaniac est une association toute jeune, ambitieuse et déterminée, mais comme pour tout nouveau projet, la phase de croissance nécessaire pour s'installer dans le paysage nécessite un investissement sans faille dans des contextes économiques contraints. L'attachement à des idées suppose un engagement soutenu, et toute structure, a fortiori nouvelle, n'a de moyens que ceux qu'elle se donne, ou qu'on lui donne. L'association est en recherche de toutes compétences, administrative, structurelle, médiatique, ainsi que de toute forme de soutien, partenariat, logistique ou financier.

Unsri Spròch, ùnsri Mùsik ! ▶

À noter : la 2^e fête ALEMANIAC aura lieu les 7 et 8 Novembre au Kulturhaus à Kehl.

Pour une école juste et équitable

Créée en 1955 par Marcel Rudloff, l'APEPA est aujourd'hui la deuxième association de parents d'élèves en Alsace en termes de membres et de parents élus en conseils d'école et d'administration des établissements d'enseignement public. Ce nombre est en constante augmentation.

A politique et volontairement indépendante des directives des grandes fédérations nationales, elle construit ses positions en toute autonomie et en concertation constante avec ses équipes, réparties sur tout le territoire alsacien, tant en ville qu'en milieu rural.

Nos engagements et nos valeurs

Écouter, aider, informer

- Accompagner nos enfants et être pleinement acteurs de la communauté éducative.
- Être au plus proche des préoccupations des parents : rythmes scolaires, handicap et inclusion, restauration scolaire, numérique, transports, langues, remplacement des absences...
- Défendre les familles auprès des instances de l'Éducation nationale, les commissions scolaires et d'orientation et auprès des collectivités territoriales et locales.

Pour une école juste et équitable

- Permettre à tous les enfants de développer leurs aptitudes intellectuelles, linguistiques, artistiques et manuelles.



Pour une école sereine et tolérante

- Participer à la prévention des situations de violences à l'école et accompagner les familles touchées.
- Promouvoir une éducation à la paix et à la non-violence
- Lutter contre toutes formes de discrimination.

Pour une éducation tournée vers l'espace rhénan et l'Europe

- Défendre la langue régionale et le développement d'une filière bilingue accessible à tous et toutes.

Pour une politique ambitieuse des langues

L'APEPA est la première association de parents à avoir demandé, dès les années 1950, le retour de l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires d'Alsace. L'APEPA trouve son rôle au sein de la Fédération Alsace bilingue, car le soutien à l'enseignement de la langue régionale dans sa double composante, allemand standard et allemand dialectal d'Alsace, permet aux jeunes alsaciens de construire leur avenir plus serein dans un bassin d'emplois, de l'un ou de l'autre côté du Rhin.

L'APEPA insiste sur l'accès possible à une filière bilingue. Ce choix doit être l'apanage des familles. C'est pourquoi il est indispensable de développer l'offre et de permettre à la population d'accéder à l'enseignement paritaire. La liberté est à ce prix, pouvoir choisir son avenir et comment il se construit. Chaque famille trouvera (ou pas) une motivation à inscrire ses enfants dans cette voie. L'école de la République doit pouvoir les accueillir dans des conditions similaires.

Pour une éducation au respect de l'environnement

- Encourager les initiatives de sensibilisation au changement climatique en cours et les actions concrètes dans les écoles, collèges et lycées.

Pour maintenir le statut local propre à l'Alsace

- Soutenir le dialogue inter-religieux et interculturel dans le respect de la laïcité.

Notre organisation

Les sections

Composées principalement de parents élus en conseils d'école et/ou conseils d'administration, l'association est organisée en sections ; chaque section organise ses activités en toute autonomie dans le respect des valeurs de l'association : participations aux instances locales, dialogue avec les communes, supports de diffusion et d'information, forum des métiers, participation au périscolaire, actions de prévention et d'information (conférences), actions de solidarité, organisation de pédibus, aide aux devoirs, ateliers langues etc.

Le Conseil d'administration

Composé de membres volontaires élus en assemblée générale ou cooptés pour un an parmi les responsables de section, le CA soutient les actions des sections locales, coordonne le partage d'informations (élections, rentrée, mise à disposition d'outils, mise en commun d'expériences, etc), organise des formations.

Nos actions

- Soutenir activement les parents d'élèves lors des difficultés rencontrées avec l'Éducation nationale (conflits, questionnements, dérogations, inclusion...)
- Représenter les parents dans les différentes instances de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales notamment dans les organisations qui jouent un rôle dans le développement de l'enseignement bilingue
 - dans le Conseil Académique
 - dans les Conseils Départementaux
 - dans le conseil académique des langues régionales (CALR). ▶

Le Bureau

Coprésidente :

Emmanuelle ARTIGUEBIEILLE

Coprésident : Philippe BATTMANN

Pour nous contacter :

Tél. : 03 88 24 25 26

Mail général : info@apepa.fr

Un cercle de réflexion et de propositions

Le CPA est un cercle de réflexion politique indépendant de tout mouvement politique, né à la suite de la malencontreuse réforme des collectivités locales imposée par le gouvernement Hollande, dont l'une des conséquences fut l'intégration de l'ancienne Région Alsace dans la Région Grand Est, sans concertation avec les élus, au mépris de la volonté des Alsaciens et en bafouant les règles européennes de consultation préalable des citoyens.

L'objectif initial fixé par ses membres de sensibilité politique variée était et reste la sortie des départements alsaciens du Grand Est pour refonder UNE Région Alsace nouvelle. Cette diversité de tendances politiques fait la force du CPA et lui donne plus de crédibilité pour concrétiser sa réflexion en action politique et sur la stratégie à convaincre le pouvoir central de l'intérêt à recréer une Région Alsace propre afin de parvenir à plus de démocratie participative et d'obtenir de nouvelles compétences pour notre petite Région.

Outre le travail de sappe auprès des élus locaux et nationaux engagé avec d'autres associations partageant les mêmes objectifs, le CPA, grâce à l'expertise de certains de ses membres, formule des propositions nouvelles sur les institutions démocratiques, réagit sur les questions économiques, environnementales, culturelles et identitaires, encourage des publications scientifiques, commande des sondages, contribue à des conférences, toujours dans le but de faire prendre conscience à nos concitoyens des effets négatifs de l'intégration dans le GE, privant l'Alsace de décisions de proximité et occultant notre identité naturelle à force d'inventer une identité artificielle.

Essai transformé

Avec les associations partenaires, grâce aux sondages réalisés à notre demande par l'IFOP, nous avons pu démontrer que les Alsaciens refusaient majoritairement l'intégration dans le GE. Dans la foulée, on a vu naître la CeA avec la fusion de nos deux départements du Rhin. Ce fut la première étape.



Le CPA intègre régulièrement la question de la langue régionale dans ses études et sondages.

Lanceur d'alerte

Grâce à ses membres reconnus par leurs pairs, le CPA a pu illustrer l'absurdité économique du GE qui coûte à l'Alsace plus de 100 millions d'euros annuellement de fonctionnement, sans

compter les décisions d'investissement pénalisantes du fait de la méconnaissance des dossiers liée à l'absence de proximité des élus. Le CPA est aussi attentif aux agressions constantes contre notre identité : remise en cause du droit local, désengagement scolaire (suppression de l'option LCR, réduction du bilingue paritaire).



Le CPA a collaboré au numéro de Land un Sproch : Être Alsacien aujourd'hui.

Rhénanité

Seule une gestion plus autonome de nos institutions permettra de consolider notre identité rhénane, à l'heure des défis à traiter en commun avec les Länder et les cantons voisins sur le marché de l'emploi, l'attractivité de la Région Rhénane face aux investisseurs locaux ou étrangers, les infrastructures énergétiques, ferroviaires et routières. Autant de sujets où l'Alsace pourrait être force de proposition. ▶

Unsri Sproch
Rette wàs m'r noch rette kenne !

Une instance d'information et de sensibilisation

Depuis sa création en 1968, l'association d'abord connue sous le nom de Cercle Schickele, et toujours encore appelée affectueusement « le Kreis » par ses amis, se conçoit avant tout comme un lanceur d'alerte, une instance d'information et de sensibilisation à la situation de la langue et de la culture régionales en Alsace et en Moselle, une structure d'étude et de proposition.

En 55 années d'activités, l'association a accumulé une base considérable d'études et de propositions pour la promotion de notre langue et de notre culture. Un grand nombre d'initiatives prises en ce domaine en Alsace et Moselle remontent à nos analyses et nos propositions. Les positions qu'elle défend depuis des décennies restent pertinentes :

- une conception de la langue régionale incluant l'allemand dialectal et l'allemand standard ;
- la définition de la culture régionale comme une double culture constituant une symbiose entre les apports culturels français et allemands ;
- la nécessité d'une politique linguistique globale et cohérente axée vers une compétence bilingue effective ;
- la mise à disposition des acteurs alsaciens-mosellans des ressources institutionnelles, juridiques, financières nécessaires.

Parmi les activités concrètes qu'elle déploie actuellement, on peut en relever cinq principales :

1) Les actions de promotion et de défense du bilinguisme

L'association poursuit son travail d'analyse et d'information concernant la situation de la langue régionale :

- contacts avec les élus, les autorités locales, les médias pour diffuser nos analyses et nos recommandations ;
- mise à disposition d'un centre documentaire dans nos locaux pour l'accueil et l'information ;
- veille juridique des questions concernant le statut légal des langues régionales et leur enseignement
- accueil de journalistes, étudiants, groupes étrangers, etc. à la recherche d'information sur la situation culturelle en Alsace. Nous donnons des conférences ad hoc sur demande ;
- Analyse de l'actualité de la langue et de la culture régionales dans le cadre de notre permanence quotidienne d'accueil (de 15 h à 18 h).

2) La revue *Land un Sproch* - Les Cahiers du Bilinguisme

Quatre numéros sont publiés chaque année avec des dossiers thématiques. La collection des 240 numéros de la revue constitue une véritable encyclopédie permanente de la langue et de la culture en Alsace. Elle est accessible au Centre Culturel Alsacien et (partiellement) sur le site de notre association.

3) Relations avec des institutions extérieures à la région dans le domaine de la langue et la culture régionales

Depuis des années, l'association nourrit des contacts avec des organisations d'autres régions ou de caractère national :

- participation au colloque de la FLAREP ;
- participation au réseau PQVNL ;
- participation au réseau ELEN (*European language Equality Network*) qui regroupe des associations nationales de promotion des langues régionales et minorisées ;
- participation aux rencontres de la FUEN ;
- création d'une plate-forme culturelle transfrontalière avec l'association *Badische Heimat* ;
- coopération avec la fondation « V.D.S./ Verein Deutsche Sprache » ;
- collaboration suivie avec l'association « Historischer Verein Kehl ».

4) Gestion de la Maison de la Langue et de la Culture Régionales

L'association a transformé ses locaux en lieux d'accueil de toutes les associations engagées pour la langue



Le Centre culturel alsacien.

et la culture régionales regroupées dans la Fédération Alsace Bilingue. Ces associations sont invitées à y développer leurs actions. Elles disposent à cet effet de salles, de moyens bureautiques et de ressources documentaires.

Notre association vise dans ce cadre à participer activement avec la FAB Fédération Alsace Bilingue.

5) Animation du Centre Culturel Alsacien à Stasbourg

Le CCA, créé par Culture et Bilinguisme, BF éditions et d'autres partenaires se donne pour objectif de faire connaître au grand public et de promouvoir la langue et la culture alsaciennes. Il dispose des locaux et de la logistique de l'association.

Le Centre culturel alsacien élabore depuis sa création, en 2012, un programme semestriel de conférences, expositions, d'ateliers et de cours d'alsacien, ouvert à tous gratuitement. Il accueille également un *Stammtisch* franco-allemand.

L'association a eu une activité intense pendant plus de 50 ans. Aujourd'hui, elle souffre d'un manque de militants qui vient limiter ses potentialités d'action. Elle essaie de se renouveler mais se heurte au manque de mobilisation. ▶

5 boulevard de la Victoire / Niklausring 5
67000 STRASBOURG / STRASSBURG
tél 03 88 36 48 30
elsassbi@gmail.com
www.culture-bilinguisme.eu
Facebook : Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle
Instagram : @cubi_schick

Faciliter l'apprentissage de l'allemand/alsacien

Eltern...
Alsace

Qui sommes-nous ?

Eltern Alsace est une association de parents d'élèves agréée par l'Éducation nationale et créée en 1995 par des parents pour encourager et soutenir toutes les initiatives destinées à faciliter l'apprentissage de l'allemand/alsacien.

L'Alsace dispose d'une chance unique : la Région est un creuset historiquement, culturellement et économiquement biculturel et bilingue. L'allemand, dans toutes ses diversités, dont la langue régionale alsacienne, est la langue la plus parlée en Europe. Sa transmission au sein du cercle privé de la famille n'est toutefois plus assez dynamique pour garantir la survie de ce patrimoine si précieux.

C'est par l'éducation dans et autour de l'école que nos enfants acquerront cette compétence bilingue unique, tout en intégrant les bases d'une acquisition aisée d'une troisième langue, l'anglais, et d'autres par la suite.

Dans ce contexte et depuis 30 ans, les parents d'élèves se mobilisent pour qu'un maximum d'élèves scolarisés en Alsace aient accès à un enseignement bilingue précoce, dès la maternelle, et tout au long de leur scolarité.

Objectifs

Eltern Alsace, soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est, agit essentiellement sur trois axes :

- Promouvoir et développer

l'enseignement bilingue en Alsace

- Diffuser des informations sur l'existence de l'enseignement bilingue (guide de l'enseignement bilingue en maternelle, élémentaire et au collège, plaquette informative à destination des parents d'enfants non scolarisés, événement d'information sur le cursus bilingue paritaire...),
- Être présents sur des manifestations (salons, forums...) pour un contact direct avec les parents,



Eltern en première ligne.

- Apporter aux familles toutes les réponses à leurs questions sur l'enseignement bilingue (par mail, téléphone ou contact direct),
- Pérenniser les sites bilingues existants par un suivi de leur fonctionnement,
- Favoriser la création de nouveaux sites bilingues en soutenant les porteurs de projets (parents, équipe municipale...).

- Informer et accompagner les parents tout au long de la scolarité de leurs enfants

- Encourager la présence de l'allemand dans l'environnement de votre enfant,
- Partager les possibilités de séjours, vacances et échanges (échanges transfrontaliers dans le cadre familial ou scolaire, trouver ou devenir un jeune au pair, ...), Diffuser des supports pédagogiques complémentaires pour apprendre l'alsacien/allemand (liste des librairies et bibliothèques ayant un rayon jeunesse germanophone, abonnement magazines en allemand, autres médias...),
- Informer sur les activités extrascolaires en langue allemande.

- Représenter les parents auprès de différentes institutions

- Auprès des autorités administratives et éducatives : Rectorat, Inspection

Académie du Haut-Rhin et Bas-Rhin, Inspections départementales, collèges et écoles,

- Auprès des autres fédérations de parents d'élèves,
- Au travers de la presse et dans les différents colloques/réunions sur le thème du bilinguisme.

Nos principes

- Développer des projets qui donnent la priorité à l'intérêt de l'élève,
- Respecter les principes d'indépendance et de pluralisme grâce à la diversité des adhérents,
- Travailler en partenariat avec les enseignants, les autorités scolaires, les élus et les autres associations.

Nos actions complémentaires

Une présence sur les salons d'orientation et de formation du Rhin supérieur tout au long de l'année.

- Des projets transfrontaliers :

- EUROSTAGES : plateforme de coordination qui accompagne les établissements scolaires en Alsace dans l'organisation de stages de 3e au sein d'entreprises allemandes et suisses du Rhin supérieur pour les

élèves germanophones (plus de 1000 élèves bénéficiaires du projet depuis septembre 2017). Site internet dédié du projet : <https://eurostage2020.com/fr/accueil>
- RecrutoRRs : Centre tri-national du Rhin Supérieur créé pour promouvoir, sensibiliser et recruter pour les métiers de l'enseignement bilingue et la promotion de la langue régionale (allemand/alsacien) en Alsace (lus de 70 candidats recrutés depuis juillet 2020) : <https://www.eltern-bilinguisme.org/recrutorrs/>

- Une mine d'outils :

- Des supports informatifs : actualités, dossiers thématiques, activités en langue allemande/alsacienne, bons plans et bien plus encore avec la revue trimestrielle « Eltern journal » et un info-mail envoyé chaque semaine
- Des guides de l'enseignement bilingue en maternelle/primaire et

collège/lycée

- Une permanence et un accueil personnalisés
- 17 antennes locales réparties dans toute l'Alsace pour être au plus près du terrain
- Un site internet : <https://www.eltern-bilinguisme.org/>
- Une chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCib3xvKDzOWssXOyD44wLLw>
- Une présence sur les réseaux sociaux et les réseaux sociaux professionnels :
 - Page Facebook Eltern Alsace : <https://www.facebook.com/ElternAlsace>
 - Page Facebook RecrutoRRs : <https://www.facebook.com/RecrutoRRs>
 - Page Instagram : <https://www.instagram.com/elternalsace/>
 - Page X (anciennement Twitter) : <https://twitter.com/ElternAlsace>
 - Page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/recrutorrs->



[eltern-alsace/](https://www.eltern-alsace/)

- Page Xing : <https://www.xing.com/pages/recrutorrs-eltern-alsace>
- Page Indeed : <https://www.indeed.com/cmp/Eltern-Alsace-1>

Président : **Claude Froehlicher**

contact@eltern-bilinguisme.org
www.eltern-bilinguisme.org
Association agréée
par l'Éducation nationale
11 rue Mittlerweg 68025 Colmar
Tél. +33 (0)3 89 20 46 74
contact@eltern-bilinguisme.org
www.eltern-bilinguisme.org

INITIATIVE CITOYENNE ALSACIENNE (ICA)

Un club de réflexion et un lieu de propositions



L'Initiative citoyenne alsacienne est un think tank ou club de réflexion fondé en 2008. Elle compte plusieurs centaines de membres, parmi lesquels nombre d'élus, et est suivie par un très grand nombre de sympathisants. Si l'ICA 2010 s'était au départ fixé pour objectif de promouvoir les principes de subsidiarité, du patriotisme constitutionnel et du post-nationalisme, l'idée européenne et le fédéralisme, celle aussi d'une identité française et alsacienne fondées sur l'union dans la diversité, de travailler au débat et d'être un lieu de propositions

et d'émergence de demandes citoyennes, elle entend aussi être un rassemblement citoyen.

C'est dans tout cela qu'elle inscrit son régionalisme et son européanisme. Être pro-européen et être prorégion, Alsace en l'occurrence, ce n'est pas contradictoire, bien au contraire. Les deux relèvent de la même philosophie politique. En effet, comment pourrait-on être girondin en Europe et jacobin en France, c'est-à-dire pour l'union dans la diversité européenne et pour l'union dans l'uniformité française.

Les membres de l'association Initiative Citoyenne alsacienne s'engagent notamment pour la réforme des institutions françaises en faveur d'une véritable démocratie régionale. Cette évolution concernant aussi bien l'Alsace, que les autres régions de France. Nous voulons que les Alsaciennes et les Alsaciens disposent de pouvoirs et moyens politiques pour :

Pouvoirs : décider en Alsace de l'avenir de l'Alsace, grâce à une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences entre l'État et les Régions : celles-ci doivent pouvoir gérer ce qui ne relève pas strictement du régional.

Économie : mettre en œuvre une stratégie économique ouverte aux nouvelles économies et pleinement inscrite dans les espaces rhénan et européen, dans le cadre d'une économie sociale et durable de marché. Il s'agit de démultiplier les potentialités économiques et d'emplois par la mise en valeur des atouts propres à notre région : situation, infrastructures, culture bilingue, esprit associatif et mutualiste, réseaux de solidarité...

Identités : concrétiser l'idée d'une Alsace riche de toutes ses identités et de transmettre collectivement ses langues, ses cultures et ses histoires, c'est-à-dire de construire une identité alsacienne, ouverte et plurielle. Nous disons non à la banalisation mono-



lingue, mais aussi au provincialisme auquel conduirait la mise en valeur du seul élément dialectal de langue régionale. Le standard allemand nous fait participer à une grande culture et nous ouvre de grands espaces économiques. Standard et dialectes, deux faces d'une même médaille, doivent retrouver une place conséquente au côté de la langue française dans la société alsacienne.

Europe : construire le fédéralisme européen, réaliser le principe d'union dans la diversité, déterminer une stratégie de coopération transfrontalière et participer pleinement d'une Euro-Région du Rhin Supérieur. L'Alsace est en soi une "petite Europe" encore faut-il qu'elle puisse « s'européaniser ».

Culture. Soutenir la création, l'expression et la diffusion de la culture alsacienne dans ses trois expressions linguistiques (français, standard allemand et allemand dialectal). La culture est à la base de l'unité de l'Alsace, en même temps que son originalité la plus tangible. Elle se caractérise essentiellement par son intensité, sa profondeur et sa pluralité. Cette dernière trouve ses origines dans les apports successifs qui, aujourd'hui, se confondent de bien des façons pour former la culture alsacienne, une culture qui reste à dégager d'un parisianisme qui est non seulement structurel, mais qui prétend donner le ton.

Démocratie. La démocratie représentative exercée par les seuls élus doit être complétée par la démocratie participative. Les citoyens doivent être

associés à l'élaboration de la règle en amont de la prise de décision qui, elle, revient toujours aux élus. Le régionalisme, c'est d'abord l'autogestion régionale, c'est-à-dire le gouvernement de la région par et pour les citoyens, dans la plus grande proximité possible avec la population, avec un juste équilibre entre démocratie représentative et dé-



mocratie participative. « La démocratie n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité. » Autrement dit, ce n'est pas parce que l'on est minoritaire que l'on ne doit pas être pris en compte. La vraie démocratie est celle qui lie l'un et le divers.

Démocratie régionale.

Nous proposons :

1. la mise œuvre du principe de subsidiarité qui consiste à réserver uniquement à l'échelon supérieur ce que l'échelon inférieur ne pourrait faire que de manière moins efficace et celle du principe de l'autonomie locale, c'est-à-dire « le droit et la capacité effective pour les collectivités locales de régler et de gérer, dans le cadre de la loi, sous leur propre responsabilité et au profit de leurs populations, une part importante des affaires publiques » (cf.

Charte européenne de l'autonomie locale). Une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences, un nouveau pacte, entre l'État et les Régions doit intervenir : à terme, elles devraient pouvoir gérer ce qui ne relève pas expressément de l'État, autrement dit, tout ce qui n'est pas régalien. La dualité de l'organisation étatique ainsi créée repenserait et se construirait sur une double loyauté des citoyens : l'une à l'égard de l'État, l'autre à l'égard de la Région. Ce nouveau système se rapproche du fédéralisme, un concept qui reste à être développé dans la culture politique française.

2. un pouvoir normatif pour la Région trouvant sa traduction dans des pouvoirs réglementaires et, à terme, dans la possibilité de promulguer des lois régionales pour ce qui concerne les intérêts et les besoins propres à la Région, s'agissant d'éducation, d'économie, d'environnement, de finances, de transport, de justice sociale, de la famille, de la jeunesse et des sports..., en vertu d'un principe de subsidiarité. Il s'agit, d'ores et déjà, de mettre en œuvre le droit à l'expérimentation inscrit dans la loi.

3. un pouvoir administratif : les directions régionales de l'État, à savoir celle de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, celle de la culture, de l'environnement, de l'aménagement et du logement, des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi, de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, l'agence de santé deviendront des directions de la Région. Il en va de même de l'agence régionale de la santé.

4. Cogestion. En attendant le grand jour de la régionalisation, pourquoi l'État ne partagerait-il pas d'ores et déjà avec la Collectivité alsacienne un certain nombre de ses prérogatives. Celle-ci serait alors impliquée dans l'élaboration des politiques, dans la prise de décision et dans leur suivi, soit au travers de structures ad hoc ou par son intégration dans les institutions publiques régionales ou départementales.

Pourraient ou devraient ce faisant, être cogérées les politiques en matière :

- d'enseignement de la langue, de la culture et de l'histoire dites régionales (bilinguisme et biculturalisme),
- de promotion des mêmes dans la société alsacienne,

- de formation professionnelle,
- de coopération transfrontalière,
- de politiques de la ville, de l'espace rural, de l'environnement
- des médias publics régionaux (*France 3 Alsace, ICI Alsace, ICI Elsass*).

Gageons qu'une gouvernance reposant nécessairement sur la culture du compromis et du consensus trouverait de nombreux adeptes en Alsace et satisferait celles et ceux, pragmatiques, qui veulent avancer sur un certain nombre de dossiers alsaciens.

5. un pouvoir fiscal : le maintien dans la Région d'une part des impôts prélevés dans la Région, évidemment sans remettre en cause l'indispensable solidarité interrégionale.

6. et aussi de développer la démocratie délibérative et participative et le recours au référendum, de soutenir

et d'encourager la création de lieux citoyens de rencontre et d'expression plurielle, d'instaurer, s'agissant des élections, une part de scrutin de liste et de scrutin nominatif et le droit de vote pour les ressortissants de l'Union européenne.

Société. Le vivre ensemble d'individus égaux et différents doit être placé au cœur de toute action politique. Le principe d'éthique doit être appliqué à la vie en société, et partant, à la vie politique et démocratique. Il doit toujours être placé au cœur des choix politiques et non pas le souci de la carrière politique ou le plaisir narcissique.

L'Alsace est à venir ! L'Alsace est à obtenir ! L'Alsace est l'avenir de l'Alsace !

L'Alsace se trouve à la croisée des chemins. Soit elle disposera à l'avenir

des pouvoirs et des moyens lui permettant de définir et de gérer ce qui lui est propre, tout en définissant et gérant avec d'autres ce qui est commun, soit elle disparaîtra dans les oubliettes de l'histoire, alignée qu'elle serait sur l'uniformité jacobine qui se veut d'unir les mêmes et non les différents et qui, ce faisant, crée des « territoires » neutres d'histoire, sans identité, sans réel pouvoir et ayant tous les mêmes propriétés ou presque.

En plus de 15 ans d'existence, l'ICA a réalisé un énorme travail au niveau de la production d'une culture autour du sujet de la problématique politique, linguistique et culturelle alsacienne et de sa diffusion sous forme de réunions, de livres et brochures ou sur le Net. ■

Contact : www.ica.alsace
president@ica.alsace

HEIMETSPROCH ÛN TRÀDITION

« Notre unique voie de salut se trouve dans la réalisation de projets concrets »

Au début des années 1980, à l'initiative de Charles Goldstein de Sélestat, se créait un cercle d'abonnés à une publication bilingue « *d'Heimet, zwische Rhin ùn Vogese* ». L'ambition de l'auteur était de sensibiliser les familles à la transmission de notre langue ancestrale. En effet, depuis les années 60, aux premiers résultats de l'immersion totale en langue française des jeunes Alsaciens à l'école de la République, nombre de parents adhéraient en leur éducation à l'engouement général, sensibles aux discours officiels qui martelaient sans égards la nécessité d'unité nationale jusqu'à la disparition des langues et la correction des accents.

Une vague d'enthousiasme répondait à la publication. Les éditoriaux étaient signés par de nombreux maires qui affirmaient leur engagement à défendre la langue régionale.

Diffusée cinq fois par an, la brochure se perpétue avec des textes en français, en allemand standard et en dialecte, relatifs à l'actualité régionale en rapport avec le bilinguisme, des biographies d'Alsaciens, une page de poésie dialectale...

En 1984, la structure associative voit le jour. Le comité-directeur, fort d'une vingtaine de membres actifs

développe l'entreprise tout en élargissant tant le cercle des adhérents que les initiatives pour la pérennité de notre langue et de notre culture.

Convaincue que le bilinguisme est une passerelle entre les peuples de cette région rhénane, l'association entretient des relations amicales avec des associations badoises et suisses, notamment *Europa-Union Stauffen-Münstertal*, *Badische Muedersproch-Gsellschaft*, *Elsaas-Freunde Basel*.

La promotion du théâtre dialectal

Sont également organisés des concours de poésie et la promotion du théâtre dialectal ainsi que des « Stamm-tisch » qui invitaient régulièrement des personnalités, artisans, artistes et autres conférenciers à même de créer des échanges fructueux en langue régionale. L'essaimage de telles initiatives se développait mais ces espaces privilégiés « *wü m'r noch elsassisch kànn redde* » se laissaient d'y voir s'étio-ler le public qui prenait de l'âge. Les générations passent, la transmission trépassé.

Dynamiser et transmettre dans le sens de la tradition, non pas muséi-



Daniel Muringer, Prix Goldstein 2025.

fiée ou folklorisée (en son non-sens malheureusement commun), mais en donnant à tout un chacun la possibilité d'intégrer notre « *Weltanschauung* », cette manière de voir, de recevoir et de vivre le monde en symbiose avec le pays qui nous accueille reste à tout jamais l'ambition de l'association.

Au-delà de l'interpellation de nos élus et l'adhésion à différentes structures comme le Haut-Comité créé à l'initiative du sénateur Henri Goetschy, la FAB (Fédération Alsace Bilingue), « *E Friejhohr fir ùnseri Sproch* » – l'énumération est loin d'être exhaustive –, le soutien à diverses initiatives a toujours motivé les dirigeants de l'association. Ainsi « *Liederbronne* » pour l'enregistrement et la diffusion de CD de nos



Signature de la convention Heimetsproch-GTR à Colmar le 28 novembre 2024.

Liedermàcher, « *ABCM-Zweisprachigkeit* », « *Jünger fir 's Elsässische* » et bien d'autres ; plus récemment à la création de la première et malheureusement unique crèche en immersion réalisée par « IMPEK » à Neuwiller-les-Saverne a vu nos membres fortement s'impliquer.

Dans cet esprit, l'association crée le « *Prix Goldstein* » qui, chaque année, honore un acteur ou une organisation, quelquefois discrets voire méconnus, méritoires de par leur engagement. Il est, en effet, illusoire de militer pour la pérennité d'une langue en négligeant les réalités culturelles qu'elle porte.

La satisfaction d'avoir été présent

Quarante années de militantisme, de contacts avec d'autres associations et mouvements tant dans le bassin rhénan qu'en métropole française, et la satisfaction d'avoir été présent, initiateurs ou simplement révélateurs d'engagements de jeunes artistes et militants valent, sans aucun doute, heureux constats. Le bilan est toutefois différent. En effet, si l'idée fondamentale était de stimuler les parents à éviter la génération du vide, celle qui glissait d'une vie sociale de proximité inspirée, d'un savoir faire-et-être de notre culture, aux confort d'un mondialisme de la pensée, il faut bien se rendre à l'évidence que nos convictions et ambitions n'ont pas su faire face à toutes les altérités et manquent cruellement d'efficacité globale. Notre langue subit de plein fouet la transition de ceux qui ont décidé qu'elle n'a pas de raison en France française. Raison de plus pour engager toute notre énergie à la cause.

L'unité FAB – Fédération Alsace Bilingue est l'instrument indispensable à favoriser la rencontre de mouvements,

engagements et autres réflexions concernant la vitalité de notre langue et de notre culture par échanges et projets communs. Des initiatives intéressantes se trouvent malheureusement encore trop méconnues et méritent que les énergies se stimulent mutuellement. C'est sans aucun doute le « bâton de pèlerin » de la Fédération.

«Deux langues portent deux fois plus de libertés»

Légalistes et liés aux immobilismes globaux du « *Joh nit üs'm Gleis...* », les Alsaciens sont souvent trop préoccupés et alimentés par une certaine instrumentalisation d'un passé pourtant à même de nous enseigner que « deux langues portent deux fois plus de libertés ». D'aucuns se chamaillent à faire danser dans un cercle d'initiés, des mots comme « *Alémanique* », « *Francique* », « *Platt* », « *alsacien* », « *Elsässisch* », « *Elassserditsch* »... en comparant la problématique « *im Bädische* » où la modernité ne fait pas davantage de cadeaux à leur « *Mundart* », oubliant que leur langue officielle est le « *Schriftdeutsch* » alors que notre langue nationale est de structure latine qui ne peut réellement nuancer ou faire glisser progressivement nos parlers à une uniformisation désoriginalisante. Notre « *Elsasserditsch* » ne peut pas accepter la simple appellation « *Elsässisch* » au risque d'assurer une rupture franche par un fossé au sein de l'espace rhénan et la dégradation de notre langue en patois alors qu'elle a une histoire digne d'être portée par le peuple que nous formons.

C'est dans cet esprit que nous continuons le travail tout en intégrant la langue française partout où cela

est nécessaire, non pas en faiblesse de conviction, voire en acte de reniement, mais afin de donner à tous ceux qui le souhaitent, l'accès à notre réel environnement culturel. Il nous faut malheureusement constater que, dans la plupart des situations, nos seules expressions germanophones risquent de nous étourdir en cellules fermées, inaccessibles, voire marginales et confidentielles. Il faut le regretter. Il faut l'assumer.

La publication « *d'Heimet zwische Rhin ùn Vogese* » qui est sans aucun doute la ligne constante et le référent de communication au sein de l'association, trouve à l'heure actuelle un public friand de la diversité tant linguistique que thématique des articles qui lui sont confiés.

«Ensemble-Mit'nànd»

Notre récente initiative d'envergure a été de nous engager en convention avec le Groupement des Théâtres du Rhin. Cette association qui fédère la très large majorité des théâtres de nos départements est consciente du réel souci d'une diminution du nombre de locuteurs – et évidemment de comédiens et sans aucun doute de spectateurs. Dans ce cadre et sous l'appellation « *Ensemble-Mit'nànd* », nous organisons des « Forum de la langue » en proposant poésie, musique, sketches, conférences et autres communications, ùf Elsasserditsch, mais également en version bilingue « *Elsasserditsch-Franseesch* ». L'accueil est positif. Le public s'y retrouve.

Dans le cadre de cette convention signée sous le patronage du Président Frédéric Bierry et de concert avec la CeA (Collectivité européenne d'Alsace), les deux associations travaillent à la construction d'une forme de médiathèque de la langue et de la culture au sein du futur Office Public. Seule la visibilité de nos actions, évidemment intégrée aux modes de communications et de diffusion qui évoluent sans cesse, saura donner une chance à notre légitime ambition.

Au-delà des incontournables « tables rondes », notre unique voie de salut se trouve dans la réalisation de projets concrets. ▶

RÉMY MORGENTHALER
président

Histoire de l'Alsace

Rétablir la vérité

La réalité historique vécue par les Alsaciens ne correspond pas aux clichés diffusés dans la société française qui, depuis 150 ans, sont destinés à nier l'ancrage multiséculaire de l'Alsace à l'espace linguistique germanophone, pourtant fondateur de la singularité et de la richesse culturelle de cette région frontalière au cœur de l'Europe.

Unsri Gschicht (Notre histoire, en dialecte) a pour ambition de faire connaître et reconnaître l'histoire de l'Alsace – tant aux Alsaciens eux-mêmes que par-delà les Vosges et le Rhin – en se fondant sur les faits, sans *a priori* idéologiques, pour préserver et transmettre notre patrimoine culturel – notamment linguistique – dans un esprit de paix et de fraternité entre les peuples.

Pallier une étonnante carence

Unsri Gschicht a été fondé en janvier 2019, dans la foulée du colloque « 1914-18 en Alsace-Moselle » organisé au FEC à Strasbourg le 10 novembre 2018, dans le cadre du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Excédés par le silence assourdissant quant à la situation de l'Alsace et de la Moselle durant la Grande Guerre et en particulier le sort des 380 000 *Feldgrauen*, combattants loyaux dans l'armée du Kaiser, les organisateurs du colloque ont décidé de pérenniser leur démarche de déconstruction des clichés sur l'histoire de l'Alsace qui, véhiculés par un étonnant « roman national », la frelate allègrement depuis des décennies.



Les responsables de l'association réunis à Gunsbach.



Premier colloque (mars 2020) et premières publications.

Aux origines de l'amnésie

Au-delà du simple constat de l'ignorance des Alsaciens quant à leur propre histoire – *a fortiori* en vieille France – la question essentielle porte sur le pourquoi de cette ignorance; qui présente toutes les caractéristiques d'une amnésie. La réponse est assez simple : il s'agit d'éradiquer la culture germanophone multiséculaire pour n'en conserver que les « 5 C¹ » à forte valeur marchande...

Au demeurant, une amnésie très largement entretenue par le milieu universitaire, les grands médias régionaux et... l'Éducation nationale.

De ce point de vue, les cérémonies du 11 novembre – lors desquelles La Marseillaise est censée honorer nos *Feldgrauen*, totalement absents du discours mi-

nistériel repris tel quel par les maires devant les monuments « À nos morts » – constituent l'exemple le plus patent de cette amnésie.

Permettre aux Alsaciens de se réapproprier leur histoire

Si l'action de sensibilisation des maires à l'organisation de cérémonies respectueuses de notre histoire – baptisée *Elsass 11./11* – est un dispositif phare de l'association, tant la manipulation est ici flagrante, Unsri Gschicht embrasse 2000 ans d'histoire.

Pour permettre aux Alsaciens de se réapproprier leur histoire, nous publions des livres (vendus en librairies), organisons des conférences grand public, des colloques et séminaires, tandis que le site unsrigschicht.org – et une page Facebook – constituent une ressource fiable, validée par un conseil scientifique.

De nombreux projets sont en cours, parmi lesquels le lancement d'une collection de petits livres sur des sujets-clés de notre histoire, la création d'une base de données répertoriant les 35 000 *Feldgrauen* alsaciens tués durant la Première Guerre mondiale, le développement des conférences, le déploiement de nos relations de presse au plan national, un colloque en 2026... ▶

ÉRIC MUTSCHLER

En savoir + :
www.unsrigschicht.org

1. Selon Georges Bischoff : *cigogne, choucroute, cathédrale, colombage et coiffe.*

1985-2025 Quarante années de fuite en avant ?¹

À l'heure où des voix se lèvent face à la suppression de la « langue régionale d'Alsace et des Pays mosellans » des programmes de Langues vivantes régionales du ministère de l'Éducation nationale, quasiment concomitante de l'arrêt du financement des enseignements de « culture régionale » au lycée, par le fonds commun Langue et Culture Régionales alimenté par les collectivités territoriales, il convient de s'interroger sur les raisons qui ont pu mener à ces décisions au demeurant tout à fait regrettables au vu de leur grande portée symbolique.

Il faut notamment les situer dans la continuité de quarante ans de décisions politiques relatives à la « langue régionale » reposant sur une définition de cette dernière qui était sans doute bien commode au moment de sa formulation, mais aussi bien trop floue pour être opérationnelle. En effet, la définition formulée en 1985 par le recteur Deyon, selon qui « ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand », a conduit à l'idée, encore tenace aujourd'hui, qu'en Alsace, seul l'enseignement de l'allemand standard serait possible comme « langue régionale ». Cependant, cette définition ignore totalement les fonctions sociales, certes complémentaires, mais fondamentalement différentes de ces deux variétés dans le contexte sociolinguistique alsacien, d'une part, et la possibilité d'utiliser aussi l'allemand standard à l'oral et les dialectes alsaciens à l'écrit, d'autre part.

Quel système linguistique enseigner et dans quel objectif ?

La question de fond reste celle de savoir **quel est l'objectif de cet enseignement de « langue régionale » et de l'enseignement bilingue « français-langue régionale »**. Si la désignation « langue régionale » « postule [...] la possibilité de l'enseigner et non pas seulement de l'étudier »², il faut que la langue ainsi désignée soit clairement identifiée, « langue » devant être compris ici comme tout système linguistique organisé, indépendamment de son degré de standardisation. Or, dans le cas de l'Alsace, la question de savoir lequel des deux systèmes



À l'institut de dialectologie, une exposition sur le thème de la place de l'alsacien à l'université.

désignés par « langue régionale », l'allemand ou les parlers dialectaux, aujourd'hui couramment désignés par le terme « alsacien », doit être enseigné, ou s'ils doivent l'être tous les deux³, n'a jamais trouvé de réponse explicite. Quant aux objectifs de cet enseignement, ils peuvent relever d'une préoccupation écolinguistique, auquel cas « [o]n enseigne alors les langues pour qu'elles continuent à être parlées »⁴, ou d'une approche qui « serait plutôt utilitariste. La langue régionale est [alors] vue comme utilisable à l'étranger [...] Mais il doit être bien clair que dans ce cas la préoccupation écolinguistique n'a plus sa place »⁵.

Dans l'académie de Strasbourg, c'est clairement l'approche utilitariste qui a été retenue. Alors que dans les autres régions de France, le programme *Langues et cultures régionales* (LCR) initié en 1982 permettait d'envisager l'école comme un relais possible pour la transmission des langues vernaculaires (le basque, le breton, l'occitan, etc.), il s'agissait pour le recteur alsacien de légitimer l'enseignement de l'allemand dont la réintroduction a eu lieu à l'école primaire une

décennie plus tôt. **Autrement dit, la mise en œuvre du programme LCR dans l'académie de Strasbourg n'a jamais eu vocation à relancer la pratique de la langue vernaculaire, l'alsacien.**

L'arrivée du recteur Gaudemar (1991) a permis de mettre en œuvre un volet du programme LCR auquel le recteur Deyon était fermement opposé, à savoir l'expérimentation d'un enseignement bilingue français-langue régionale, duquel les parlers dialectaux sont cependant restés largement absents en raison de la définition de la « langue régionale » citée plus haut. À partir de là, tous les efforts ont porté sur cet enseignement bilingue, avec une obsession d'ouverture de sites et de classes bilingues, mais sans conception didactique et pédagogique suffisante de cet enseignement, notamment concernant l'articulation entre les deux formes de la « langue régionale », conduisant à une fuite en avant dont il paraît aujourd'hui difficile de revenir.

E Sproch isch e sozialer Konstrukt, un es word üss'r e Sproch, nümme wàs e Gsellschaft demit will màche

Fer e Sprochunterricht isch àwer egàl, wàs d'Sproch fer e Ànerkennung het, sei's jetzt e Nàtionalsproch oder e Regionalsproch, mr muess hauptstachlich wisse, wàs es fer e Sproch isch, wie mr ùnterrichte will oder soll, un fer wàs, dàss m'r se ùnterrichte will oder soll. Ùn do kànn mr nitt saawe, Stàndàrd gilt au fer Dialekt : wenn'r m'r Stàndàrdditsch ùnterrichte tuet, tuen die, wie lehre,

Standard lehre laase, schriewe un redde, un wenn m'r Elsassisch unterrichte tuet, tuen die, wie lehre, Elsassisch lehre laase, schriewe un redde. Anderscht kann's gar nitt sin. Un nàtierlich kàm'r, oder sogàr sott m'r, beides màche, àwer nitt de Litt welle vezähle, àss s eine fer s àndere gilt. Waje dem kann m'r hitt nemmi saawe, àss Hochditsch d'schriefflich Form isch vùm Elsassische : däss beidi Varietäte mitnànder ebs ze tuen hàn, un däss m'r so viel wie mejli beidi kanne sott, diss lejt jo uff de Händ, àwer m'r kann nitt màche, wie wenn m'r mit'm Hochditschunterricht au s Elsassische widderschtgan tät, weil 's iwverhaupt nitt so einfàch isch, un noch wenjer « nàtierlich », wie s mànchi behaupte.

E Sproch isch namlich àlles, àss nitt nàtierlich : e Sproch isch e sozialer Konstrukt, un es word üss'r e Sproch, nümme wàs e Gsellschàft demit will màche. Un do lejt jo de Hàas im Pfaffer : im Elsàss isch de Regionalsprochunterricht niemols üsgedankt wore, fer däss d'Kinder ebs ànderscht lehre, às Hochditsch, weil d'meischte Elsasser-e hitt noch devon iwverzeit sin, däss wàs se redde, kenn rechtischi Sproch isch, däss m'r se nitt schriewe kann, däss se kenn Gràmmàtik hett, un so widderscht. Un diss kommt dodevùn haare, däss d'Litt dràn gewähnt sin, däss nümme Stàndardsproche in de Schuel ùnterricht ware : d'meischte wisse nitt, däss es die europäische Stàndardsproche kùm e Pààr Johrhùndert gíbt, ùn däss es d'Menschheit johrhùndertelàng ànnegebrocht het, fer sich widderscht ze entwickele, ohne Stàndàrd. Im Elsàss hàn d'Litt johrhùndertelàng kenne redde, danke, fùehle, laawe... nümme im Dialekt, un sie sin au nitt düemmer gewann, àss mir hitt. Ja, un hitt...

Un enseignement qui n'a pas été conçu pour revitaliser l'alsacien

En 2025, c'est toujours sur la même conception de l'allemand comme « langue régionale » que repose la politique régionale plurilingue financée par l'État et les collectivités territoriales⁶. Celle-ci a conduit à une nette prépondérance de l'enseignement de et en allemand, les parlers dialectaux et la dimension régionale en étant quasiment absents⁷. Ainsi, si l'enseignement bilingue, qui est, de fait, un enseigne-

ment bilingue français-allemand en Alsace, permet sans aucun doute à de nombreux enfants et adolescents d'acquérir des compétences précieuses, il ne parvient pas à revitaliser l'usage de l'alsacien, **tout simplement car il n'a pas été conçu, ni même envisagé pour cela**. C'est dans le second degré, et plus particulièrement au lycée, que cet aspect est le plus flagrant, dans la mesure où l'allemand y est à la fois langue vivante étrangère (LVE) et régionale (LVR). De fait, l'allemand y est enseigné comme partout ailleurs en France : les programmes sont les mêmes en LVR et en LVE, de sorte que les élèves ont le même programme en parcours Abibac à Wissembourg qu'à Bordeaux, par exemple.

C'est la survie de l'alsacien qui est en cause

S'il faut bien constater que, malgré quarante ans d'enseignement de « langue régionale » et trente ans d'enseignement « bilingue », les deux formes de la « langue régionale » sont aujourd'hui en difficulté en Alsace, il faut aussi admettre qu'elles ne sont pas dans la même situation. La baisse d'attractivité dont souffre actuellement l'allemand doit certes faire l'objet d'une attention particulière, mais l'urgence qui le concerne n'est cependant rien comparable à celle de l'alsacien, dont c'est la survie qui est en cause. Il devient dès lors impératif de proposer une articulation réfléchie entre les deux variétés, afin que l'enseignement de la, ou plutôt des langues régionales, fasse enfin sens, aussi bien pour les enseignants-e-s que pour leurs élèves⁸.

On ne peut cependant pas demander à l'école, qui a par ailleurs encore bien d'autres défis à relever, de faire ce que le reste de la société ne peut (ou ne veut ?) plus faire. Or, à force d'entendre que l'alsacien n'est pas une « vraie » langue, « n'a pas de grammaire », « ne s'écrit pas » ou que c'est juste « pour rire », etc., une grande partie de nos concitoyens a fini par le croire, et il ne faut donc pas s'étonner que, même s'ils déplorent généralement la disparition des langues et cultures locales, ils ne s'y intéressent pas plus que ça et/ou finissent par s'y résigner. ▀

PASCALE ERHART

1. La majeure partie de ce texte a été rédigée en français afin que celui-ci puisse être lu par un maximum de personnes intéressées par ces questions,

indépendamment de leurs compétences en « langue régionale ». *Ich hàb àwer zwei Àbsatz uff Elsassisch dezü gschriwwè, gràd fer ze zaje, àss m'r in dere Sproch au ànderi Sàche kann schriewe, àss Gedichter, Theater oder Witz.*

2. Marcellesi Jean-Baptiste, G.R.E.C.O. Basque, breton, catalan, corse, flamand, germanique d'Alsace, occitan : l'enseignement des « langues régionales ». In : *Langue française*, n°25, 1975. *L'enseignement des "langues régionales"* p.7; DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1975.6052>.

3. Le choix de la forme linguistique à enseigner constitue « un problème » dont M. Hug discute dans sa contribution intitulée « *La situation en Alsace* » au même numéro de *Langue française*, n°25, 1975, p. 112-120 ; DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1975.6060>

4. Marcellesi 1975, p. 10.

5. Ibid.

6. Convention cadre portant sur la politique régionale plurilingue, période 2015-2030, en ligne : https://langues.unistra.fr/websites/lge/langues/OIP/Convention_cadre_2015-2030.pdf

7. Ce n'est qu'en 2023 qu'a été introduite l'expérimentation de parcours immersifs alsacien-allemand-français à l'école publique, dont on ne connaît cependant pas bien les objectifs, et encore moins l'avenir.

8. Des pistes de remédiation concrètes ont été formulées dans le manifeste d'actions en vue d'une politique linguistique et culturelle en Alsace disponible sur le site du Conseil Culturel d'Alsace : <https://www.conseilculturel.alsace/politique-linguistique/manifeste-dactions-en-vue-dune-politique-linguistique-et-culturelle-en-alsace/>

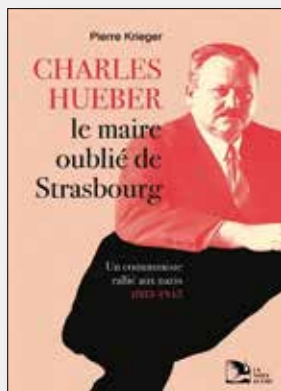
Land un Sproch a souhaité donner la parole à Pascale Erhart, qui en dehors de ses fonctions de directrice du département de dialectologie alsacienne et mosellane de l'Université de Strasbourg, est aussi la responsable de la commission Politique linguistique du Conseil Culturel d'Alsace, que nous avons quitté pour un certain nombre de différences d'approche.

Nous avons toujours considéré que la défense commune de notre patrimoine linguistique devait transcender les différences de point de vue. Madame Erhart souligne ce qui sépare le dialecte de l'allemand standard ; nous insistons sur ce qui les unit. Cette divergence de tactique mais aussi de fond ne doit pas nous empêcher de promouvoir de concert à la fois le dialecte et l'allemand standard et de déplorer ensemble l'affaiblissement conjugué des deux. ▀

Charles Hueber, le maire oublié de Strasbourg Un communiste rallié aux nazis

PAR PIERRE KRIEGER

Il faut remercier Pierre Krieger d'avoir consacré une thèse à Charles Hueber (1883-1943), le maire oublié de Strasbourg et de nous en donner un condensé dans l'ouvrage qu'il publie et qui, outre une biographie, essaie d'apporter des éléments d'explications de ce personnage complexe. L'auteur s'interroge sur les « identités plurielles » et les « revirements politiques » de Charles Hueber sans trop arriver à expliquer le personnage, évoquant la rareté des sources. Pourtant Charles Hueber n'est pas si incompréhensible que cela : il est viscéralement Alsacien et socialiste de culture allemande. Il reste durant sa vie fidèle à ces traits fondamentaux, quitte à s'allier avec le parti catholique et plus tard avec le parti nazi, mais sans que ces positions



tactiques changent ses convictions.

Pierre Krieger mentionne que sa gestion de la Ville a été marquée par la volonté de mettre en valeur la langue et la culture de l'Alsace, ce qui n'a plus tellement été fait par la suite. Député, il soutient les mesures du Front populaire. Son ralliement au régime nazi qui a pris le contrôle de l'Alsace est expliqué par l'auteur par sa « germanophilie », mais on peut lui reprocher de confondre germanophilie et nazisme. Cette période de collaboration, restée cependant assez molle, a précipité le

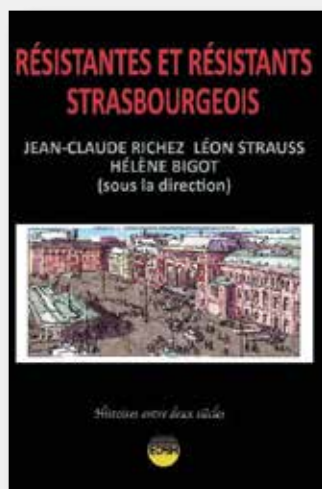
personnage dans l'oubli malgré les aspects positifs qui ont marqué le reste de sa vie. ►

Éditions Nuée Bleue • 216 pages • 25 €

Résistantes et résistants strasbourgeois

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-CLAUDE RICHEL, LÉON STRAUSS ET HÉLÈNE BIGOT

Longtemps oubliée, la résistance des Strasbourgeoises et Strasbourgeois reste difficile à cerner tant elle fut éclatée, protéiforme, dispersée. Les parcours de plus de 220 résistantes et résistants en offrent un aperçu saisissant. Grâce aux travaux menés depuis une quinzaine d'années, cette page méconnue de l'histoire strasbourgeoise, alsacienne et nationale est désormais mieux comprise. Une mémoire longtemps marginalisée retrouve ainsi sa place.



Ils étaient jeunes, souvent très jeunes, et parmi eux, de nombreuses femmes. Ils venaient de tous horizons, portaient des convictions parfois opposées. Des jeunes réfractaires au service du travail obligatoire s'engagent dans l'information et la constitution de filières d'évasion. Pour la résistance non communiste, c'est l'anti-germanisme qui a été le moteur, ce qui explique le ralliement de l'extrême-droite alsacienne à la résistance. A partir de 1942, le refus de l'incorporation de force devient un moteur important. Du fait des rafles de 1942 et des procès de 1943, les communistes paieront un lourd tribut. Plusieurs Alsaciens joueront un rôle dans les organes nationaux de la résistance.

Toute une palette d'historiens ont contribué à la reconstitution de cette mémoire perdue et retrouvée d'un engagement caractérisé par le refus de reconnaître la situation de l'époque comme inéluctable. ►

Éditions EDBH • 226 pages • 18 €

Nous les expulsés d'Alsace-Lorraine, 1918-1922

PAR JEAN-LOUIS SPIESER

Plus de 130 000 personnes ont été expulsées d'Alsace-Lorraine par les autorités françaises dès décembre 1918, sur des bases ethniques. L'auteur a procédé à un travail méticuleux des faits grâce à la traduction de nombreux récits de



souvenirs, inédits pour la plupart, et à celle d'une centaine de courriers originaux d'époque issus des archives allemandes.

Il permet ainsi de reconstituer du point de vue de la population civile « vieille allemande » établie tant en Alsace qu'en Moselle, l'éphémère révolution de novembre, les festivités liées à l'arrivée des troupes françaises et le drame humain des expulsions qui suivirent. ►

Ed. Yoran Embanner • 640 pages • 24 €

Zwischen Ideal und Realität

Von funktionaler Dreisprachigkeit zur französischen Dominanz?



La presse "écrite" au Luxembourg.

Luxemburg ist ein mehrsprachiges Land mit einer einzigartigen sprachlichen Identität. Die Verfassung erkennt drei Amtssprachen an: Luxemburgisch, Französisch und Deutsch. Das Luxemburgische (Lëtzebuergesch), ursprünglich ein westmitteldeutscher Dialekt und seit 1984 offiziell als Nationalsprache anerkannt, ist die Muttersprache der Mehrheit der einheimischen Bevölkerung und ein wichtiges Identitätsmerkmal. Die sprachliche Identität Luxemburgs galt lange Zeit als europäisches Erfolgsmodell: Drei Amtssprachen sollten sich gegenseitig ergänzen und ein vielfältiges, offenes Gesellschaftsmodell ermöglichen. Doch dieses Ideal gerät zunehmend ins Wanken. Statt funktionaler Mehrsprachigkeit etabliert sich in vielen Bereichen eine einseitige Sprachverschiebung zugunsten des Französischen, begleitet von einer zunehmenden Marginalisierung des Deutschen - mit weitreichenden gesellschaftlichen Folgen.

Sprachen in der Schule

- In den Kindergärten ist Luxemburgisch die Hauptsprache. Sie dient der Sprachförderung und der sozialen Integration, insbesondere für Kinder, die zu Hause eine andere Sprache sprechen. Ziel ist es, Luxemburgisch als gemeinsame Alltagssprache aller Kinder zu etablieren.

- Mit dem Eintritt in die Grundschule wird Deutsch zur ersten Schriftsprache. Der Lese- und Schreibunterricht findet fast ausschließlich in deutscher Sprache statt, was insbesondere für nicht-luxemburgische Kinder oder Kinder ohne Deutschvorkenntnisse eine Herausforderung darstellen kann. Französisch wird ab der zweiten Klasse unterrichtet und gewinnt in den folgenden Jahren, vor allem in den letzten Schuljahren, immer mehr an Bedeutung.

- In den Sekundarschulen findet der Fachunterricht zunehmend auf

Französisch statt, während im Literatur- und Sprachunterricht weiterhin Deutsch unterrichtet wird. Später kommt in der Regel Englisch als weitere Fremdsprache hinzu. 6 Internationale öffentliche Schulen folgen den Lehrplänen der Europäischen Schulen. Sie bieten einen europäischen Sekundarunterricht (7 Jahre) in einem französisch-, englisch- und deutschsprachigen Zweig an.

Darüber hinaus gibt es private Kinderkrippen und Kindergärten in verschiedenen Sprachen, mehrere Europaschulen (mit verschiedenen Sprachabteilungen), vor allem für die Kinder von EU-Beamten, das Lycée français (Grund- und Sekundarschule), und zwei englischsprachige Schulen/Gymnasien. Viele Kinder kommen daher nur sehr begrenzt mit der luxemburgischen Sprache in Kontakt, es sei denn, sie besuchen Sport- oder Kulturvereine, deren Mitglieder überwiegend Luxemburger sind.

Sprache in Politik, Verwaltung, Justiz und Medien

Auch im politischen Leben Luxemburgs spiegelt sich die Mehrsprachigkeit des Landes wider. In internationalen und diplomatischen Zusammenhängen dominiert eher das Französische. In der Abgeordnetenkammer (Chambre) und bei öffentlichen Reden wechseln die Politiker je nach Kontext zwischen Luxemburgisch, Französisch und Deutsch. In mündlichen Debatten und bei repräsentativen Anlässen dominiert das Luxemburgische, was seine Rolle als Nationalsprache unterstreicht. Gesetzestexte und bestimmte offizielle Dokumente werden jedoch ausschließlich auf Französisch verfasst, was auf

eine lange Tradition und rechtliche Klarheit zurückzuführen ist. Dies führt manchmal zu einer gewissen Distanz zwischen dem Gesetzestext und der Alltagssprache der Bevölkerung.

In den Medien ist Deutsch besonders präsent, wenn auch immer weniger. Das Luxemburgische gewinnt jedoch als Identifikationssprache an Bedeutung und wird auch im politischen Diskurs immer häufiger verwendet. Die Einrichtung mehrerer Fernsehsender in luxemburgischer Sprache, neue Medienkonsumgewohnheiten und die explosionsartige Verbreitung sozialer Netzwerke haben die Situation verändert, was nicht ohne Folgen für den Kontakt mit verschiedenen Sprachen bleibt, insbesondere bei Kindern.

Der Sprachgebrauch ist je nach Region unterschiedlich. In der Hauptstadt kann man ein Leben lang nur Französisch oder sogar Englisch sprechen. In den nördlichen und östlichen Regionen, die teilweise an Deutschland und die deutschsprachigen Kantone Belgiens angrenzen, wird am meisten Luxemburgisch gesprochen, und hier ist der Rückgang des Standarddeutschen am geringsten.

Französisch auf dem Vormarsch

Während die Verfassung die Gleichberechtigung der drei Amtssprachen vorsieht, zeigt die Praxis ein anderes Bild. Französisch dominiert:

- In Verwaltungsangelegenheiten können die Bürger ihre Anträge in einer der drei Verwaltungssprachen stellen. Die Verwaltung muss in ihrer Antwort – „soweit möglich“ – die vom Antragsteller gewählte Sprache verwenden. In der Praxis wird Französisch als Schriftsprache und Luxemburgisch als gesprochene Sprache bevorzugt. Verwaltungsakte werden in französischer Sprache abgefasst und auf allen Ebenen der öffentlichen Verwaltung ist nur die französische Sprache „verbindlich“ („faisant foi“). Vor Gericht können alle drei Amtssprachen verwendet werden. In der Praxis wird meist auf Französisch oder Luxemburgisch verhandelt. Dies liegt zum einen daran, dass die überwiegende Mehrheit der Anwälte heute französischsprachig ist, und zum anderen daran, dass die luxemburgischen Gesetze



"Feuerwehr".

und Gerichtsakten aus historischen Gründen in französischer Sprache abgefasst sind. In Strafsachen enthalten die Entscheidungen der Richter häufig Zitate aus den Berichten der Großherzoglichen Polizei, die in der Regel in deutscher Sprache abgefasst sind.

- Der Gemeinderat der Hauptstadt hat kürzlich eine Bresche geschlagen, indem er zwei Stadträten, die kein Luxemburgisch sprechen, eine Simultanübersetzung ins Französische und aus dem Französischen anbot. Ein gefährlicher Präzedenzfall für die sprachliche Ausgewogenheit.

- Die Beschilderung im öffentlichen Raum und die kommerzielle Beschilderung sind weitgehend einsprachig Französisch. Während das Luxemburgische immer stärker vertreten ist, ist das Deutsche nur sehr schwach vertreten. Eine flächendeckende und ausgewogene dreisprachige Beschilderung wird von offizieller Seite nicht angestrebt.

- Vor allem im Dienstleistungs- und Bankensektor ist Französisch die



Au Luxembourg, une signalisation essentiellement en français.

unumgängliche Verkehrssprache - oft ergänzt durch Englisch. Dies gilt insbesondere für das Personal in Supermärkten, das zumeist aus Franzosen besteht, die weder Luxemburgisch noch Deutsch sprechen.

„Le pays devient de plus en plus francophone et ce mouvement n'est pas près de s'arrêter. Ce sont les Français qui font l'économie. Il y a une vraie évolution linguistique vers le français, sous fond de légère germanophobie“

Fabien Grasser,
rédacteur en chef *Le Quotidien*

Die stille Verdrängung des Deutschen

Hochdeutsch war lange Zeit die Schriftsprache der Luxemburger Gesellschaft: in den Zeitungen, in der Schule, im Schriftverkehr. Doch nach 1945 zahlte Deutsch den Preis dafür, die Sprache der nationalsozialistischen Besatzer gewesen zu sein, und die Zeichen der Zeit sprechen eine andere Sprache:

- Luxemburg hat beschlossen, auf die allgemeine Alphabetisierung in deutscher Sprache zu verzichten. Ab dem nächsten Schuljahr soll es möglich sein, zwischen Deutsch und Französisch als Alphabetisierungssprache zu wählen. Damit soll die Integration von Zuwanderern mit romanischer Muttersprache erleichtert werden. In einigen Gymnasien ist das schriftliche Niveau der Schüler in Deutsch auffallend niedrig, was auf mangelnde Übung und eine geringere Gewichtung im Unterricht zurückzuführen ist.

- Auch politische Debatten und Medienbeiträge verlagern sich zune-

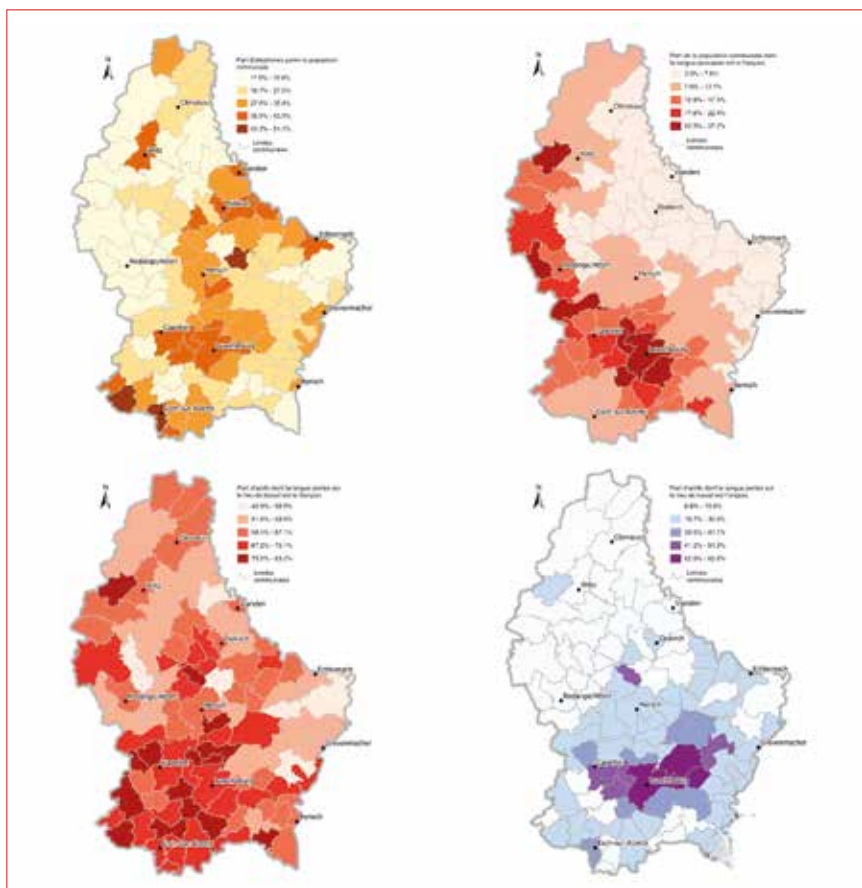
mend ins Französische. Bis Ende der 1990er Jahre erschienen die wichtigsten luxemburgischen Tageszeitungen unter deutschen Titeln in deutscher Sprache mit einzelnen Artikeln in französischer Sprache. Seitdem bieten sie zusätzlich einsprachige Ausgaben in französischer Sprache an. Die einzige kostenlose Tageszeitung erscheint in der Printausgabe ausschließlich in französischer Sprache. In der Wahlkampfkommunikation hat das Luxemburgische das Deutsche weitgehend verdrängt.

Was einst als funktionale Verteilung der Sprachen gedacht war, wird nun einseitig zugunsten des Französischen aufgebrochen. Deutsch verliert an institutioneller Präsenz und wird zur unbequemen Mittelsprache - funktional, aber strategisch nicht mehr gewollt. Es fehlt die politische Unterstützung, um die Sprache als gleichwertigen Teil des Systems zu erhalten.

Zuwanderung, Grenzarbeit und neue Sprachrealitäten

Die starke Zuwanderung hat die Sprachlandschaft Luxemburgs zusätzlich verändert. Der Anteil der in Luxemburg lebenden Ausländer lag am 1. Januar 2024 bei 47,3 %. Am höchsten ist der Ausländeranteil in der Stadt Luxemburg (70,8%). Immer mehr Flüchtlinge kommen aus Syrien, dem Irak, Eritrea, der Ukraine und seit kurzem auch aus Venezuela.

Die portugiesischsprachige Bevölkerung stellt mit ca. 15 % die größte Ausländergruppe im Land dar. Das Gewicht der portugiesischsprachigen Bevölkerung nimmt durch die Ansiedlung kapverdischer und brasilianischer Einwanderer zu. Wahlwerbung in portugiesischer Sprache ist keine Seltenheit, und in einigen Gemeinden, vor allem im Süden des Landes, werden amtliche Formulare und Informationen in portugiesischer Sprache angeboten. In den letzten 10 Jahren sind viele chinesische und indische Führungskräfte nach Luxemburg gekommen, um im Banken- und IT-Sektor zu arbeiten. Die Verwendung der englischen Sprache nimmt zu. Das Luxemburger Stadtmagazin ist zweisprachig...Französisch-Englisch.



Une diversité linguistique en forte hausse : les cartes en brun illustrent la présence du français et celle en bleu la présence de l'anglais.

In den letzten 20 Jahren hat sich die Zahl der französischen Staatsbürger in Luxemburg verdoppelt (44.000). Gleiches gilt für die Zahl der französischen Grenzgänger nach Luxemburg seit 1999 (ca. 120.000). Nur sehr wenige sprechen Luxemburgisch, geschweige denn Deutsch. Obwohl die Zahl der Luxemburgischlernenden zunimmt, wird Luxemburgisch nach wie vor hauptsächlich von der einheimischen Bevölkerung und von Zuwanderern gesprochen, die luxemburgische Schulen besucht haben. EU-Beamte, Grenzgänger und in Luxemburg ansässige Bürger aus anderen Ländern Europas, Amerikas, Afrikas und Asiens bevorzugen Französisch oder Englisch als *Lingua franca*.

Auch Schulen, Betriebe und Verwaltungen müssen sich auf neue sprachliche Realitäten einstellen – was das Gleichgewicht der Amtssprachen weiter unter Druck setzt. Die Politik reagiert oft pragmatisch, aber selten strategisch. Es fehlt ein klares Konzept, wie Mehrsprachigkeit im 21. Jahrhundert tatsächlich gestaltet werden soll. Was bleibt, ist ein sprachlicher Flickenteppich.

Fazit: Ein sprachliches Ungleichgewicht

Was einst als „funktionale Dreisprachigkeit“ gefeiert wurde, droht heute zu einer dysfunktionalen Dominanzstruktur zu werden: Das Französische ist auf dem Vormarsch, das Deutsche verliert an Ansehen und Bedeutung und entgegen der Meinung mancher Entscheidungsträger ist die Position des Luxemburgischen alles andere als nachhaltig. Es läuft Gefahr, wie das Irische zu enden. Landessprache, aber nur von einer Minderheit gesprochen. Die Verwendung des Luxemburgischen als Hauptsprache bei jungen Luxemburgern, deren Eltern im Ausland geboren wurden, ist zwischen 2011 und 2021 um fast 20 % zurückgegangen...

In einer Gesellschaft, die sich als flächendeckend mehrsprachig versteht (verstanden hat?), ist es höchste Zeit, die Sprache nicht nur als praktisches Mittel, sondern als gesellschaftspolitisches Thema zu denken. Sonst wird die vielbeschworene „Sprachbalance“ endgültig zur Fiktion. ▀

PHILIPPE MOURAUX KLEIN

Parler en alsacien Parler en tibétain

À l'heure où la région Alsace est défaite, où son identité régionale se perd et se dilue, où son histoire et sa vie culturelle (personnalités, acteurs du théâtre, peintres, musiciens, chanteurs, poètes, écrivains...) n'ont jamais été enseignées à l'école, l'indifférence à l'identité devient sournoise. Et notre langue se meurt à petit feu, par paresse, par indifférence, par honte, et surtout suite à la politique des années 1950 et 1960 où il était chic de parler français et tellement vulgaire de parler « alsaco ».

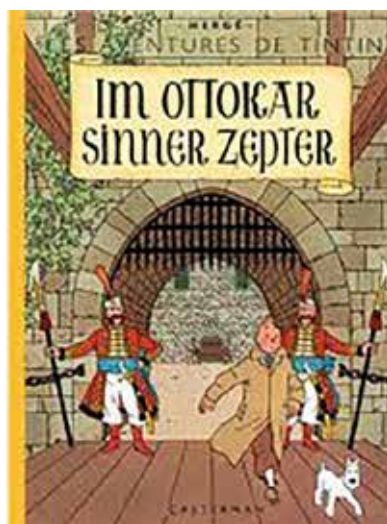
Notre langue se meurt à petit feu

C'est du moins ce message qui était dramatiquement transmis à l'école, à l'aide de réprimandes, punitions, moqueries. Même à la maison, fallait jouer au bon p'tit français, pour réussir plus tard dans la vie, car le cas alsacien était souvent mal vu par ceux de « l'intérieur » qui « connaissent notre histoire »... Tout cela a fait, et fait malheureusement encore de nos jours, beaucoup de mal à notre culture, notre expression, notre personnalité, notre langue et notre région...

Pendant ce temps, il est un pays, le Tibet, où le génocide culturel final est en route.

Traditions, cultures, spiritualités sont bafouées, piétinées, éradiquées, interdites ! Et entre autres, la langue de tout un pays de six millions de Tibétains, cinq fois plus grand que la France. L'interdiction de l'apprentissage de la langue du pays, le tibétain, concerne tous les jeunes qui sont obligés de vivre en internat ; plus d'un million d'enfants tibétains sont placés de force dans des internats coloniaux gérés par l'État chinois, loin de leurs familles, quelquefois à 500 km, avec un enseignement entièrement en chinois et une vie, dite sociale, pliée sous la chape de la sinisation, de l'état protecteur et sauveur.

Ce régime dictatorial a ainsi progressivement imposé l'utilisation du chinois mandarin comme langue d'enseignement dans les écoles, fer-



mé les écoles privées, même celles qui suivaient le programme approuvé par le gouvernement. À chacun des retours vers les familles, cette sinisation prend le pas sur la culture tibétaine, et l'expression en tibétain n'est plus un réflexe pour les enfants. Dans le cadre des programmes de « relocalisation de villages entiers », les autorités ont expulsé des personnes en masse de leurs villages établis de longue date vers de nouvelles colonies construites et gérées par le gouvernement. Des centaines de milliers d'autres ont été déplacées dans le cadre de programmes de « relocalisation indi-

viduelle des ménages », le bouddhisme tibétain passe sous le contrôle de l'administration. Pris dans leur ensemble, ces politiques répressives tendent à vider de sa substance et à effacer la culture, la langue et l'identité des Tibétains, un anéantissement de la culture tibétaine par la Chine.

Les situations ne sont pas vraiment comparables, pourtant, des similitudes ne sont pas innocentes

Dans notre Alsace, une langue se perd et sa culture, même si elle n'est pas bannie ou à l'agonie, se dissout de plus en plus dans le paysage d'un grotesque Grand Est et dans celui de la grande France qui ne reconnaît pas encore les langues régionales... La loi du 21 mai 2021, dite loi Molac, apporte des mesures de protection et de promotion des langues régionales dans trois domaines : le patrimoine, l'enseignement et les services publics. Mais le Conseil constitutionnel censure partiellement cette loi sur les langues régionales, entre autres, les Sages ont rejeté « l'enseignement immersif » de ces langues.

Bien sûr, les terrains de redéploiement de notre langue ne sont pas tous administratifs même si cette voie est très importante et structurante. L'enseignement d'une langue commence dans le cercle familial par la pratique, c'est un pilier. Dans les



D' ZITT ÌSCH DO !

D Zitt ìsch do fir d Dialekt z ehra

D Dialekta wara veràchta, wil sa kè « Sproch » sin un d Redensàrt vu da « Ungschüalta ».
Doch enthàlta sie s Rìchtum vunra einziga Waltàschèuung... wàs nìt der Màcht pàsst.

D Màcht brücht a « Sproch »

D Màcht kàt kè verschìdena Waltàschèuunga dulda. 's mian àlla glich danka, drumm glich reda. 's mian àui àlla versteh wàs der Herrscher will. So ìsch làngsam ìweràl ìn Europa Lätinisch durch eigena « Sprocha » ersetzt wora. Der François 1er hāt 's güt verstånda, wu n ar durch der beriahmta Edit de Villers-Cotterêts (1539), Frànzeesch àls Sproch vum Frànkrich igsetzt hāt. Der schadliga Àrtikel 2 vu unserem Grundgesetz, wìdderholt 's : d Sproch vum Frànkrich ìsch Frànzeesch ... un kè àndera Sproch. Wagadam han mìr so Miahj mit unsera Regionàlsprocha ! Ma weist 's : der Herrscher hāt zwei Megligkeita fir a Sproch z ' grinda.

A Dialekt wird a « Sproch »

Ar kàt sinna eigena Redensàrt, si eiga Dialekt, àls « Sproch » vum Länd üswähla. Der Dialekt bikummt dernoh, Johr zu Johr, a bstimmter Wortschätz, mìt ra bstimmte Üssproch, un ra gschrìwena Gràmmàtik : ar wird a « Sproch ». So ìsch Frànzeesch grinda wora (langue d'oïl vum Val de Loire) un Itàlianisch (Dialekt vu Toskana). Letzeburgisch ìsch a güt Beispìel : da Dialekt ìsch d offziella Sproch vum Länd wora : ar hāt Wortschätz, Üssproch, Gràphie, Gràmmàtik bikumma un mias ìn der Schüal unterrichta wara. Dàs àlles hāt ìm a beriahmta Linguischt erläuibet z sàga, àss a Sproch, a Dialekt ìsch wu Erfolg ghà hāt!

A nèia « Sproch » wird grinda üs verschìdena Dialekta

Der Herrscher kàt àui, wenn s Reich gros ìsch zum Beispìel, pràwiera fir a « Sproch » z grinda, wu verschìdenana Dialekta benutzt, fir àss àlla lwohner sa versteh kànna. Dàs ìsch der Fàll vu der Hochditscha Sproch. D Grìndung vu dara nèia « Sproch » hāt bis zum 18. Johrhundert gedürt (Cf Rheinblick 2024 E. Zeidler Geschichte der deutschen Sprache). Ma weis àui, àss der Wunsch vum Luther, àss àlla Litt ìm Reich d Bibel lasa kànna, mìt der Grìndung vu dara Sproch ebbis z ' tùa hāt (1522, 1534). Färoisch (d Sproch vu da Fäorer Ìnsel) ìsch àui ìn dam Fàll : der Poet Jens

Christian Djurhuus hāt ìm 19. Johrhundert üs da starwenda Dialekta vu da verschìdena Ìnsel, a Àrt « stàndàrd » Fäorisch grinda wu d offziella Sproch jetz ìsch un nàtirlich unterrichta wird. (*Rheinblick E. Troxler 12 März 2024*). Uf jeda Fàll wird d « Sproch » obligàtorisch un, sehr wìchtig, sa wird unterrichta ìn der Schüal. Vielmol wara àlla àndera Sprocha wu ma ìm Länd fìnda kàt, verbota, üsglächet un vernìchta. ' S ìsch exàkt wàs gànga ìsch, un witterscht geht, mìtem Elsasserditscha. 's geht àui aso ìm Ditschländ.

Àwer Dialekta verwàcha

Darija, a àràwischer Dialekt vu Àlgeria, ìsch « in » fir d frànzeescha Jugend wu vu Àlgeria stàmmt. (*Courrier international avril 2024*) Dia junga Litt, wu nìt d klàssischa Àràwischa Sproch kènna, un àui nìt d Dialekta vu ihra Groseltra, interressiara sich wìdder drà. Sa wann dia Sproch reda kànna ìn Àlgeria. Sa han a Wüat wil ma 's na nìt glehrt hāt. Gwissa Studanta un Lehrer unterrichta dia Dialekta. Sa schàffa iwer d Vielfähligkeita vu dana Redensàrta un pràwiera Warkzig z grinda fir sa unterrichta.

Un bi uns ? Wàs fahlt ? Mias Elsassisch a « Sproch » wara ?

Unsra verschìdena Dialekta han a Graphie (Orthale) wu uns erläuibet sa z schriwa un lasa. Sa han àui a nèia Gràmmàtik (*L'alsacien de A à Z Baar verlag 2024*). Wàs fahlt ? Ìsch 's der politischa Willa ? Odder d Gsellschàft ? ìsch 's der Terrassa vu der Jugend ? Soll 's a « Stàndardisierung » ga wia fir Färoisch, so dàs a « Sproch » grinda wird, wu ìm gànza Elsàss unterrichta wara kàt ...un mias ? Dàs war àwer àui a nèia Sproch wu niemets reddt, un viel Rìchtum giang verlora... trotzdem... Uf jeda Fàll, Elsassisch, so wia àlla Dialekta, verdiant unsera Ufmerksamkeit un unsera Ehr. **ÉVELYNE TROXLER**

N.B : « d Zitt ìsch do » ìsch mìt der Gràfie ORTHALE 2023 (*ORTHOGRAPHE ALSACIENNE cf www.agate-orthal*) gschrìwa, wu ma àui ìn « Elsassisch vo A bis Z » (Baar Verlag 2024) fìnda kàt.

M'R BRÜCHE EJCH

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT

- ☐ j'adhère à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
- ☐ je m'abonne à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 20 euros - Hors France : 25 €)
- ☐ je fais un don (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- ☐ je participe à l'activité de l'association (précisez vos disponibilités)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CP

VILLE

EMAIL

Crédit Mutuel Cronenbourg IBAN : FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ■ BIC CMCIFR2A
Volksbank Bühl eG Deutschland IBAN : DE39662914000005134714 ■ BIC : GENODE61BHL

Coupon à envoyer : **Culture et Bilinguisme**, 5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Vous pouvez régler par chèque ou par virement. (Si vous optez pour le virement, indiquez votre nom et l'objet du virement)